



GRÈVES À L'UNIVERSITÉ

■ Garanties et appels à l'apaisement

Lire en page 4



À TRAVERS DIFFÉRENTES RÉGIONS DU PAYS

■ 12 cas de grippe porcine confirmés

Lire en page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1210 Dimanche 6 mars 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LES REBELLES PROGRESSENT VERS L'OUEST

Les combats font rage en Libye

Lire en page 5



La rue algéroise empêche la marche de la CNCD

SADI ÉCHAPPE À UN LYNCHAGE

Lire en page 3



PH/D. R.

Publicité

L'INFO QUI VOUS RESSEMBLE À 50 DA/MOIS



APPELEZ LE

OU

404

ENVOYEZ UN SMS AU



L'Algérie *تجيش*
www.djezzy.com

Midi Libre N° 1210 - 06/03/2011 - 14/11

Repères

11%

des Marocaines sont mariées entre 15 et 19 ans. 8% d'entre elles accouchent de leurs premiers enfants avant l'âge de 18 ans, selon un rapport de l'Unicef.

172.000

personnes ont franchi les frontières de la Libye vers la Tunisie et l'Égypte au cours de la semaine écoulée afin de fuir les violences, selon un bilan de l'Onu.

01

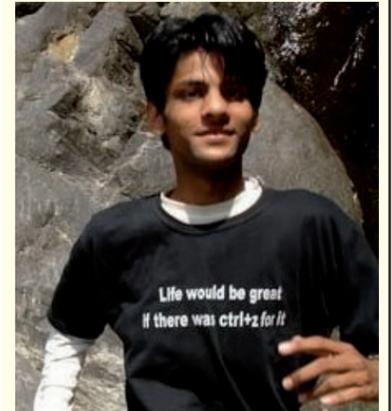
trafiquant de drogue a été tué lors de l'interception, jeudi à l'aube, d'un bateau de pêche espagnol à Tanger (nord du Maroc) juste après avoir chargé à bord trois tonnes de stupéfiants.

L'INSTITUT PASTEUR MANQUE DE SOUS !



Le directeur général de l'Institut Pasteur, le Pr. Mohamed Tazir, a souligné à Alger que le vaccin "Tetra-Hib", introduit dans le calendrier national des vaccinations, sera disponible à partir de la semaine prochaine au niveau des établissements hospitaliers. L'indisponibilité du vaccin, ces derniers jours au niveau de certains établissements hospitaliers, est dû au manque de ressources financières et aux mesures liées à l'importation des produits pharmaceutiques, y compris les vaccins. Cet aveu émane de la bouche même du directeur général de l'Institut Pasteur, Mohamed Tazir lequel précise qu'«au moins 50 % du prix du vaccin doivent être avancés aux laboratoires étrangers, à la demande, et les 50 % restants seront payés après la réception du produit». Il reconnaît d'ailleurs que «l'Institut ne dispose pas des moyens nécessaires pour procéder à cette opération». Le coût annuel des vaccins destinés aux enfants et introduits dans le vaste programme du calendrier national des vaccinations est estimé à 300 milliards de centimes, a-t-il indiqué. Le Pr. Tazir a estimé que cette opération requiert des moyens financiers en permanence, en vue de garantir la disponibilité des vaccins au niveau des établissements hospitaliers, appelant ces derniers à payer leurs redevances envers l'Institut à temps. Il est vrai qu'un péché avoué est à moitié pardonné, mais cette situation interpelle les premiers responsables de la Santé qui devraient réagir car dans ce cas précis, l'absence de vaccin peut engendrer des conséquences dramatiques.

Un mariage à 15 millions d'euros



Lalit Tanwar s'est récemment marié à sa promise, Yogita Jaunapuria, dans une maison de campagne familiale près de New Dehli. Rien d'extraordinaire jusque-là, si ce n'est que les chiffres annoncés concernant le nombre d'invités à la réception oscillaient entre 18.000 et 30.000, et que la préparation du seul lieu d'accueil de la noce a nécessité 40 jours de travail pour 1.000 employés. Le marié, âgé de 26 ans, portait le jour de son union un collier fait de billets de banque et a notamment reçu un hélicoptère (un vrai) pour cadeau. Il s'agit là, sans doute, du plus grand mariage indien jamais réalisé. La réception du mariage a vu défiler 100 plats différents. Le barbier du marié a reçu, quant à lui, en cadeau 5.500 dollars en guise de gratification. Le Times of India estime le coût de ce mariage extravagant à 22 millions de dollars, soit 15 millions d'euros.

Des cargaisons d'«argent» au secours de Khadafi

Un bateau transportant l'équivalent de 100 millions de livres sterling (110 millions d'euros) en monnaie libyenne a été intercepté par la Marine britannique, a annoncé vendredi dernier à Londres le ministère britannique de l'Intérieur. Le navire qui naviguait à destination de la Libye, a été intercepté par le bâtiment "HMS Vigilant" dans les eaux britanniques et escorté par ce dernier jusqu'au port anglais de Harwich, selon la même source soulignant que "des conteneurs ont été déchargés du bateau et saisis". Le Home Office a déclaré que "la cargaison, constituée d'une quantité importante de monnaie libyenne, fait l'objet d'une sanction de l'Onu". Le Conseil de sécurité de l'Onu a adopté à l'unanimité une résolution imposant des sanctions à El Gueddafi, aux membres de sa famille ainsi qu'à ses proches. L'Onu a également imposé un embargo sur la vente d'armes et de matériels à la Libye.



Un baril à 200 dollars ?

Le prix du baril de brut pourrait doubler pour atteindre 200 dollars, bien au-delà du record de 147 dollars atteint en juillet 2008 si la révolte dans certains pays du monde arabe devait se poursuivre, a mis en garde un ministre britannique, cité hier par The Times. Alan Duncan, ministre britannique du Développement international et spécialiste du monde du pétrole, a précisé que ce prix pourrait même atteindre 250 dollars si des extrémistes profitaient de l'instabilité du monde arabe pour bombarder des réservoirs, des oléoducs ou les réserves d'Arabie saoudite. «Je dis au gouvernement depuis deux mois (...) 200 dollars est possible si les choses vont mal», a-t-il déclaré au quotidien britannique. Le baril de pétrole a clôturé vendredi à plus de 104 dollars à New York, alimentant un peu plus les craintes de voir la flambée des prix de l'énergie handicaper la reprise économique mondiale.



49 chefs d'inculpation pour un Américain



Jared Loughner, accusé d'être l'auteur de la fusillade de Tucson (Arizona, sud-ouest des Etats-Unis) au cours de laquelle six personnes sont mortes et une représentante démocrate a été blessée début janvier, a été inculpé vendredi d'un total de 49 chefs d'inculpation. Il dira mercredi prochain devant un juge fédéral, lors d'une audience à Tucson, s'il plaide ou non coupable. Fin janvier, Jared Loughner avait plaidé non coupable dans le cadre de trois inculpations pour tentative de meurtre. Le jeune homme âgé de 22 ans a été arrêté sur les lieux de la fusillade, survenue lors d'une rencontre organisée par l'élue démocrate Gabrielle Giffords le 8 janvier dans un centre commercial de Tucson. Il est poursuivi pour le meurtre de six personnes, dont un juge fédéral, une petite fille et un membre de l'équipe de Gabrielle Giffords. Cette dernière fait partie des 13 personnes qui ont été blessées au cours de la fusillade. L'élue est sorti miraculeusement vivante de la fusillade au cours de laquelle elle avait reçu une balle dans la tête. Elle se trouve depuis en rééducation.

Dixit



Mohamed Abdelaziz, président sahraoui :

«J'appelle le Secrétaire général des Nations unies à "intervenir en vue de garantir la protection nécessaire à la population sahraouie sans défense dans la ville de Dakhla et à permettre l'accès aux observateurs et journalistes étrangers indépendants.»

LA RUE ALGÉROISE EMPÊCHE LA MARCHÉ DE LA CNCD

SAÏD SADI ÉCHAPPE AU LYNCHAGE

La marche initiée par la Coordination nationale pour la démocratie et le changement (CNCD) a été empêchée hier, par des jeunes à El-Madania sur les hauteurs de la capitale. Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a même failli être lynché, ainsi que d'autres animateurs de la CNCD, par une foule survoltée de jeunes.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Bousculé, Saïd Sadi n'a dû son salut qu'à son chauffeur qui a pris la fuite à bord de son véhicule. La présence policière était impressionnante. Les jeunes de quartiers environnants, venus en grand nombre, ont contrecarré les marcheurs, en scandant des slogans favorables au président de la République et hostiles au président du RCD. Des propos déplorables frisant la menace,



Saïd Sadi quelques minutes après son arrivée à El Madania.

la xénophobie et le régionalisme. Les initiateurs de la marche accusent «d'autres parties» d'être à l'origine de cette situation. Les autres marches synchronisées auxquelles avait appelé la CNCD ont subi le même sort à Hussein Dey et à Aïn Bénian. Les services de sécurité ont empêché les manifestants de suivre l'itinéraire

ORAN

Une marche non autorisée dispersée



Une marche non autorisée que tentaient d'organiser hier au centre ville d'Oran des représentants de la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) pour revendiquer "le droit à l'exercice de la démocratie" a été dispersée par la police, a-t-on constaté sur place. Une quinzaine de personnes, membres pour la plupart de la Coordination, se sont regroupés auparavant à la place du 1er Novembre, pour tenter de marcher vers le siège de la wilaya en passant par la rue Larbi Ben M'hidi, dans l'indifférence des citoyens à l'exception de quelques badauds et journalistes.

Plusieurs passants se sont interrogés même sur le pourquoi de ce rassemblement au niveau de cette place,

d'habitude lieu de ralliement de nombreux riverains et d'habitants de plusieurs autres quartiers limitrophes durant les week-ends. "Aucune autorisation n'a été délivrée pour l'organisation d'une marche ce samedi", a indiqué jeudi la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya d'Oran, précisant que "la loi 28-89 relative aux manifestations publiques prévoit que la demande soit déposée huit jours avant l'organisation d'une marche". Une délégation de la section d'Oran de la CNCD a été reçue, mercredi dernier, au siège de la DRAG, où elle a déposé une demande d'autorisation pour organiser une marche samedi, selon la même source. APS

tracé par les marcheurs, soit de Aïn Bénian vers la Place des Martyrs et d'El-Madania vers le siège de l'ENTV au Boulevard des Martyrs. Cette énième tentative de marcher dans la capitale se heurte désormais, pas seulement au refus catégorique des autorités qui ont interdit toute manifestation du genre à Alger, mais aussi aux citoyens algérois qui ne semblent pas adhérer à cette démarche.

Pis, les jeunes s'en prennent carrément aux animateurs des marches,

rejetant de la sorte en bloc les tentatives de la CNCD et du RCD. Hier à El-Madania, certains citoyens affirment que leurs préoccupations sont différentes des revendications de la CNCD. «Nous avons besoin de logements, de travail, de sport pour nos jeunes que ces mêmes partis, qui appellent aujourd'hui à la marche, nous refusent à la tête des différentes assemblées communales», criait un homme d'un certain âge cerné par les caméras et micros de chaînes étrangères.

Après plusieurs tentatives, la CNCD n'a pas réussi à briser l'interdiction de marcher dans la capitale. Echec s'in en est un, la conception du changement politique ne suscite pas l'unanimité parmi la classe politique. Le FFS a opté pour le changement pacifique loin de la violence, un choix stratégique au vu de la réussite de son premier meeting populaire tenu à Alger. «Il y a des divergences de fond dans la nature du changement que différentes partis réclament, il ne s'agit pas d'une recette mais un processus qui se construit», a soutenu le premier secrétaire national du FFS, Karim Tabbou. Un signal fort à l'adresse des animateurs de la CNCD qui ont choisi la rue pour exiger le changement.

D'ailleurs, même l'Alliance nationale pour le changement vient d'opter pour les rassemblements, consciente de l'infructuosité des démonstrations de rue.

M. C.

Sous la Plume

Bannir l'improvisation

PAR SADEK BELHOCINE

Pour la troisième fois, la marche du samedi, à laquelle a appelé le RCD de Saïd Sadi pour le changement, a tourné court. Peu de sympathisants et de militants du parti se sont déplacés sur les trois lieux prévus de départ. L'option prise par le leader du RCD de marcher pour le changement, calculant sur une large mobilisation et une adhésion populaire à sa démarche, comportait des risques en terme politique en ce sens que s'il échouait dans sa tentative, c'est tout le capital sympathie que lui vouent encore certains militants de la cause du changement qui s'évaporeront.

L'échec consommé, il n'y a pas à redire, le Dr Sadi devra revoir sa stratégie de lutte en prenant en compte le désir des larges pans de la société algérienne de provoquer le changement par des moyens pacifiques, en douceur et dans le bon ordre.



L'échec consommé, le Dr Sadi devra revoir sa stratégie en prenant en compte le désir des larges pans de la société algérienne de provoquer le changement par des moyens pacifiques, en douceur et dans le bon ordre.



et qui ne voudraient pas répéter les mêmes erreurs qui ont failli détruire les fondements du pays. Le changement dans le bon ordre et d'une manière pacifique est possible et réalisable avec la participation des principaux acteurs, sans pour autant exclure quiconque d'un processus qui intéresse toute la nation. Le prix à payer est infime par rapport à une aventure du changement provoquée par l'emploi de la force.

terme à l'objectif tracé. Autant dire que l'improvisation sur les objectifs à atteindre est à bannir de la démarche. La méthode, la nature du changement sont les axes primordiaux sur lesquels repose le chantier auquel les Algériens appellent de tous leurs vœux. C'est ce qu'a inscrit dans sa démarche le FFS (Front des forces socialistes) de Aït Ahmed qui estime que «le pays a besoin d'une transformation politique sérieuse et la responsabilité incombe à la fois au pouvoir, à l'opposition et à l'élite du pays» et que «la liberté et la démocratie sont des processus qui se construisent dans un cadre pacifique». Autant dire que la démarche préconisée par le FFS remporte l'adhésion du plus grand nombre d'Algériens, traumatisés par une terrible décennie noire

et qui ne voudraient pas répéter les mêmes erreurs qui ont failli détruire les fondements du pays. Le changement dans le bon ordre et d'une manière pacifique est possible et réalisable avec la participation des principaux acteurs, sans pour autant exclure quiconque d'un processus qui intéresse toute la nation. Le prix à payer est infime par rapport à une aventure du changement provoquée par l'emploi de la force.

S. B.

ALI BRAHIMI, DISSIDENT DU RCD :

«Le changement ne se fait pas par des marches»

Le député, dissident du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ne semble pas convaincu que le changement politique puisse se concrétiser à travers les marches initiées par la Coordination nationale pour le changement et la démocratie. «Le changement réel devrait s'effectuer en dehors du pouvoir loin de toute contrainte, il doit émaner du peuple et de profondes convictions politiques», a-t-il estimé, dans une déclaration qui sonne comme un réquisitoire contre les animateurs des différentes marches. Et pourtant, le député Ali Brahimî a pris part en compagnie d'autres personnes à de récentes marches. «Effectivement, j'ai pris part à la marche du 12 février dernier, et j'ai pris la parole en tant qu'observateur, pour me retirer ensuite en douceur sans faire de bruit», a-t-il ajouté lors d'une conversation téléphonique. En soutenant que le changement politique ne saurait se concrétiser à l'intérieur du pouvoir, notre interlocuteur joint sa voix au président charismatique du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed et Abdelhamid Mehri, ex-secrétaire général du FLN. Les propos d'Ali Brahimî interviennent au moment où Saïd Sadi se heurte à une vaste campagne de rejet populaire, dont la récente marche, où il a échappé à un lynchage, l'a davantage enfoncé sur la scène politique nationale. Ce qui augure d'un avenir tumultueux au sein du RCD.

M. C.

KARIM TABBOU PARLE DE LIBERTÉ ET DE MODERNITÉ :

«Seul le cadre pacifique...»

Karim Tabbou a considéré que «la démocratie et le changement ne s'improvisent pas». Pour lui, le le FFS n'est pas un parti qui dit : «On sort dans la rue, puis on verra».

PAR INES AMROUDE

La liberté et la démocratie sont des processus qui se construisent dans un cadre «pacifique», a affirmé hier à Alger le premier secrétaire national du parti du Front des forces socialistes (FFS), Karim Tabbou. «Un meeting populaire peut servir de tribune d'expression aux vraies forces du changement qui existent et qui essaient d'activer au sein de la société», a déclaré M. Tabbou. Le responsable du parti d'Aït Ahmed qui était l'invité d'une émission sur la Radio nationale Chaîne III «Politique» a considéré que «la démocratie et le changement ne s'improvisent pas».

Pour lui, le le FFS n'est pas un parti qui dit : «On sort dans la rue, puis on verra». «Il faut faire un effort important pour aller vers un changement pacifique et ordonné», a-t-il dit, relevant l'existence de



Karim Tabbou, premier secrétaire du Front des forces socialistes.

«divergences de fond sur la méthode et la nature de ce changement» au niveau des organisations politiques et sociales. «Le pays a besoin d'une transformation politique sérieuse et la responsabilité incombe à la fois au pouvoir, à l'opposition et à l'élite du pays», a-t-il estimé, rappelant que son parti ne s'est jamais associé à la Coordination nationale pour le changement et la démocratie (CNCD) qui a appe-

lé à des marches chaque samedi.

Le FFS avait, rappelons-le, organisé vendredi un meeting populaire à la salle Atlas, à Alger, en présence de nombreux militants du parti et de représentants de formations politiques de Tunisie et du Maroc ainsi que d'organisations de la société civile, sous le mot d'ordre de «Justice sociale, équité et solidarité».

I. A.

GRÈVES À L'UNIVERSITÉ

Garanties et appels à l'apaisement

PAR LAKHDARI BRAHIM

La crise sans précédent qui secoue l'université algérienne en cette année 2011 fait craindre le pire au vu de la persistance des étudiants grévistes et de l'élargissement du champ de la contestation. C'est pour remédier à cette situation que le conseil de direction de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) lance «un appel à l'esprit de tous» pour ne pas compromettre le semestre pédagogique et l'année universitaire, selon un communiqué de l'université rendu public hier. L'USTHB a assuré, dans ce sens, la poursuite des débats organisés pour présenter toutes les proposi-

tions et toutes les revendications de la communauté universitaire, a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, le conseil de direction de l'USTHB avait examiné jeudi dernier lors de sa réunion les revendications présentées par les délégations de post-graduant et d'étudiants reçues dans les facultés et rectorats et a pris un certain nombre de mesures. Il s'agit tout d'abord de l'admission en master, pour l'année universitaire 2011-2012, de tous les licenciés de l'USTHB (bac 2008, bac 2007, bac 2006). Pour les questions spécifiques à chaque faculté (stages, travaux pratiques, etc.), chaque doyen recevra les délégués dans la semaine du 6 au 10 mars 2011.

Il en est ainsi concernant les notes de rattrapage qui n'ont pas été affichées en raison des perturbations, et elles le seront la semaine prochaine. Des offres de master de 3^e cycle et de magister pour l'année 2011-2012 sont en cours d'élaboration, conformément aux décisions du Conseil des ministres du 22 février 2011, indique-t-on de même source, alors que les Conseils scientifiques des facultés examineront les demandes de stages des doctorants et les moyens de l'université (site web, tutorat, affichages, conférences,...) seront mobilisés pour renforcer la communication avec les étudiants. Rappelons que plusieurs universités, écoles et instituts ont rejoint le camp des grévistes après le sit-in obser-

vé voilà quelques jours par les étudiants des écoles supérieures, auxquels se sont greffés, par la suite, ceux de pharmacie. Dans les facultés de Bouzaréah, Dely Ibrahim, Ben Aknoun, à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa et dans d'autres campus, la situation est des plus tendues. Les efforts des pouvoirs publics n'ont pas pour autant atténué la colère des étudiants.

Le gouvernement a annoncé récemment l'abrogation du décret 10-315 largement dénoncé par les ingénieurs d'État, ainsi que d'autres mesures répondant favorablement aux doléances des grévistes.

L. B.

L'APN REPRENDRA SES TRAVAUX MERCREDI

Une série de projets de loi sur la table des députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra les travaux de la session de printemps en séances plénières mercredi prochain et se poursuivront le lendemain jeudi et le dimanche 13 mars, rapporte l'APS en se référant à une source parlementaire. Les travaux seront consacrés à l'adoption du projet de loi portant approbation de l'ordonnance numéro 11-01 du 23 février 2011, portant levée de l'état d'urgence, du projet de loi portant approbation de l'ordonnance numéro 11-02 du 23 février 2011 complétant l'ordonnance numéro 66-155 du 8 juin 1966, portant code de procédures pénales.

L'APN adoptera également le projet de loi portant approbation de l'ordonnance numéro 11-03 du 23 février 2011 modifiant et complétant la loi numéro 91-23 du

6 décembre 1991, relative à la participation de l'Armée nationale populaire (ANP) à des missions de sauvegarde de l'ordre public hors situations d'exception.

Le projet de loi portant code communal constituera l'essentiel des travaux de l'APN en plénière durant les trois jours.

Ce projet de loi fait partie de ceux déjà déposés auprès de l'APN. Il s'agit du projet de loi portant organisation de la profession d'avocat, du projet de loi modifiant et complétant la loi numéro 83-11, relative aux assurances sociales, du projet de loi organique fixant l'organisation, le fonctionnement et la compétence de la Cour suprême et du projet de loi modifiant et complétant la loi organique numéro 98-01 du 30 mai 1998, relative aux compétences, à l'organisation et au fonctionne-

ment du Conseil d'Etat.

La réunion des bureaux des deux chambres du Parlement, consacrée à l'élaboration de l'ordre du jour de la session de printemps 2011, qui s'est tenue mercredi dernier sous la présidence d'Abdelaziz Ziari, président de l'APN et à laquelle ont assisté le représentant du Conseil de la nation, Abderrezak Bouhara, vice-président du Conseil et le représentant du gouvernement, Mahmoud Khoudri, ministre des Relations avec le Parlement, avait défini l'ordre du jour de la session de printemps 2011. Il comprend, en plus des cinq projets de lois et des trois projets de lois d'ordonnance qui seront adoptés mercredi, des projets de lois susceptibles d'être déposés auprès de l'APN.

Il s'agit d'un projet de loi modifiant et

complétant la loi numéro 01-13 du 7 août 2001 portant orientation et organisation des transports terrestres, d'un projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance numéro 76-80 du 23 octobre 1976, portant code maritime et d'un projet de loi est relatif à la prévention et à la lutte contre la violence dans les enceintes sportives.

Des propositions de lois peuvent s'ajouter à l'ordre du jour en fonction de la cadence des travaux de la session en cours, indique-t-on de même source.

Elles concerneront des sujets importants relatifs aux élections, aux relations professionnelles et à la prise en charge des handicapés et à la santé.

I. A.

ZAOUÏA EN ÉTAT DE SIÈGE, LES REBELLES PROGRESSED VERS L'OUEST

Les combats font rage en Libye

Les opposants et les forces fidèles au leader libyen Mouammar Kadhafi s'affrontent sur le théâtre des opérations. Vendredi soir, au moins 27 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans deux explosions qui ont détruit un dépôt d'armes de la base militaire Al-Rajma, au sud-est de Benghazi fief de l'insurrection. L'origine de ces explosions n'a pas été établie.

PAR SADEK BELHOCINE

Le pays semble divisé. L'ouest aux mains des sympathisants du n° 1 libyen et l'autre, l'est sous le contrôle des rebelles. Les offensives et contre offensives de part et d'autres se succèdent pour le contrôle des villes. Les rebelles affirment qu'ils poursuivent leur progression vers l'ouest au lendemain de la prise de contrôle de Ras Lanouf. Des insurgés ont déclaré à des médias que leurs combattants contrôlaient désormais Ben Djaouad, petite localité située à environ 525 km à l'est de Tripoli et à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Ras Lanouf. D'autres ont affirmé que les rebelles avaient même dépassé Ben Djaouad. "Ils sont à Haraoua, 12 à 15 km après Ben Djaouad. Nous recevons des appels de là-bas et certains en reviennent", a dit Ghraïb Anaïzi, un civil soutenant les rebelles. Des informations difficiles à vérifier. A Zaouïa, les rebelles libyens ont repoussé, hier, un assaut sur la ville lancé par les forces fidèles à Mouammar Kadhafi, déclare à une agence de presse un porte-parole des insurgés dans cette localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Tripoli. "Ils sont entrés dans Zaouïa à six heures ce matin avec des moyens importants, des centaines de soldats appuyés par des chars. Nos combattants ont riposté (...) Nous sommes sortis vainqueurs pour le moment et des civils sont en train de se rassembler sur la place", a dit Youssef Chagan qui décrit une ville en état de siège. Au moins sept personnes ont été tuées et des dizaines d'autres blessées dans cette offensive des forces du régime de Mouammar Kadhafi sur la ville, indiquent une source médicale et un témoin. "Il y a eu au moins sept morts dans l'offensive lancée ce matin par deux bataillons sur la ville. Les blessés se comptent par dizaines", a indiqué à l'AFP un médecin d'un hôpital de la ville,



La Libye sombre dans le chaos.

s'exprimant sous couvert de l'anonymat. "C'est horrible ce qui s'est passé ce matin dans la ville. Les mercenaires tiraient sur tous ceux qui osaient sortir de chez eux, y compris les enfants. Nous manquons de tout dans les hôpitaux. Nous avons besoin d'aide", a-t-il ajouté.

Selon lui, les rebelles contrôlaient toujours le centre de la ville, située à environ 60 km à l'ouest de Tripoli. "Nous avons subi deux offensives de l'est et de l'ouest de la ville de la part de la katiba (bataillon) de Khamis [fils du colonel Kadhafi] et celle [du bataillon] de Hosban. Maintenant nous sommes en état de siège des deux côtés", a ajouté ce médecin qui se disait "en état de choc". Il a indiqué par ailleurs que la "résistance a tué et fait prisonniers de nombreux éléments ennemis". Un habitant de la ville joint par téléphone, a confirmé que la ville était toujours aux mains des insurgés, affirmant que des forces pro-Kadhafi ont été repoussées en dehors de la ville. Certains témoignages évoquent pour leur part le massacre de blessés par les forces de Kadhafi.

Il est tout aussi difficile de suivre l'évolution de la situation sur le terrain. Elle évolue très rapidement. Pour ce médecin, trente personnes au moins, des civils pour la plupart, ont été tuées durant les affrontements qui ont opposé, hier, les insurgés libyens aux forces du colonel Kadhafi à Zaouïa, à l'ouest de Tripoli, a déclaré ce médecin de la ville. "Plus de 30 personnes ont été tuées aujourd'hui. La majorité sont des civils", a déclaré ce médecin qui dirige un hôpital de campagne dans le centre de Zaouïa.

"C'est le chiffre dont nous sommes certains mais le bilan est plus élevé", a-t-il ajouté. Aux dernières nouvelles, il semblerait que les chars sont partout dans la ville et tirent sur les habitations. «J'en ai vu passer sept devant chez moi. Les tirs d'obus n'arrêtent pas», a témoigné un habitant de la ville.

DÉPLACÉS DE LIBYE

Ouverture d'un nouveau site d'accueil à Djanet

PAR INES AMROUDE

Le dispositif d'accueil des Algériens et des ressortissants étrangers, fuyant la situation de violence en Libye, a été renforcé par l'ouverture, hier, d'un nouveau site d'accueil à Ifri (Djanet), dans la wilaya d'Illizi, rapporte l'APS.

Doté de 10 tentes de 16 lits chacune, ce nouveau site, vient s'ajouter à ceux existants déjà au niveau des postes frontaliers de Tinalkoun, Tarat et Debdeb, qui ont été renforcés, pour leur part, de 400 tentes et par 8 médecins de la Protection civile, a indiqué son directeur général, Mustapha Lahbiri, en marge d'une visite d'inspection, vendredi, du dispositif d'accueil et d'hébergement mis en place à Debdeb et In-Amenas.

Des facilités d'entrée sur le territoire national sont accordées, par ailleurs, par les responsables en charge de l'opération d'accueil des ressortissants étrangers, en matière notamment d'octroi des visas d'entrée.

Le responsable du dispositif d'accueil des ressortissants étrangers, Sahnoun Azzedine, a signalé, à cet égard, la régularisation, à ce jour, des documents de voyage de 23 Egyptiens, 9 Pakistanais, 3 Britanniques, et de 04 Philippins.

«L'opération est menée conjointement avec les responsables des services consulaires des ambassades des pays concernés, présents à In Amenas», a-t-il précisé.

«Ces derniers sont invités, à chaque cas de régularisation, signalé par les services de police des frontières du poste de contrôle de Debdeb, à se présenter pour formaliser les procédures d'usage liées à l'accès en territoire national», a-t-il ajouté.

D'autre part, deux lignes téléphoniques fixes et quatre autres de type GSM, ont été mises en service, vendredi, au niveau des sites d'hébergement de Debdeb, afin de permettre aux ressortissants nationaux et étrangers d'entrer en contact avec leurs proches, a indiqué le directeur d'Algérie Telecom de la wilaya.

Des équipements de téléphonie par satellite ont été également mis en service par Algérie Télécom au niveau du poste frontalier de Tarat, alors qu'un véhicule postal mobile d'Algérie Poste a été mobilisé dans la commune de Debdeb, pour des opérations de retraits et de versement de fonds, a ajouté le même responsable.

Les postes de contrôle de Tinalkoun, Tarat et Debdeb, ont enregistré, ces dernières 48 heures, près de 380 entrées (27 Algériens, 136 Libyens, 31

Egyptiens, 10 Pakistanais, 121 Mauritaniens, 39 Maliens, 14 Tunisiens et 01 Marocain.

Par ailleurs, une caravane humanitaire algérienne s'est ébranlée hier après-midi de Tébessa en direction de la frontière tuniso-libyenne pour venir en aide à des milliers de réfugiés de plusieurs nationalités ayant fui les violences en Libye.

Le convoi, qui rejoindra sa destination en transitant par le poste frontalier de Bouchebka (40 km de Tébessa), est constitué de quatre camions semi-remorques, chargés d'une centaine de tonnes de denrées alimentaires, d'eau minérale et de couvertures, d'une cuisine-mobile, de sept véhicules tout-terrain, transportant du personnel et des équipements médicaux, et d'un camion frigorifique rempli de médicaments.

Cette caravane humanitaire est la première d'une série de plusieurs autres devant acheminer, dans les prochains jours, quelque 200 tonnes de denrées alimentaires, de médicaments et de couvertures à des milliers de déplacés se trouvant dans une situation de "grande précarité", a indiqué Mohamed-Laïd Aggoun, vice-président du Croissant-Rouge algérien, organisation initiatrice de cette action de solidarité, avec la contribution du groupe Sonatrach.

I. A.

PERPÉTRÉE CONTRE LES SAHRAOIS À DAKHLA

Une nouvelle répression barbare

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz a affirmé vendredi dernier que les autorités d'occupation marocaine viennent de perpétrer une nouvelle répression barbare contre les civils sahraouis à Dakhla, dans le sud du Sahara Occidental occupé, rapporte SPS citant une lettre du président sahraoui adressée au secrétaire général des Nations unies.

Les autorités d'occupation avaient organisé une campagne de propagande dite "le Sahara et la mer", une opération non appréciée des populations sahraouies qui ont de tout temps exprimé leur refus catégorique du fait accompli colonial dans leurs territoires, rapporte l'APS.

Face à cette position légitime inscrite en droite ligne de la Charte des Nations unies, les autorités d'occupation ont orchestré des représailles des plus lâches contre des citoyens pacifistes dont le seul tort est de rester attachés à leurs droits nationaux légitimes en conformité avec les résolutions des Nations unies exigeant un referendum libre et intègre d'autodétermination, indique la même source.

Une fois encore, ajoute le président sahraoui, les forces marocaines ont choisi d'agir à l'aube, comme lors de l'incursion militaire à Gdeim Izik et à El Ayoune occupée, pour mettre en marche leur machine de répression et s'en prendre avec sauvagerie aux citoyens sahraouis et à leurs biens dans plusieurs quartiers de la ville.

Les populations sahraouies sont sorties pour protester contre cette agression violente et inhumaine et demander que les civils sans défense soient protégés ainsi que leurs biens et que les auteurs et autres responsables de cet acte criminel soient jugés au plus tôt, a indiqué le secrétaire général du front Polisario.

M. Abdelaziz a indiqué que la manifestation pacifique a été de nouveau violemment réprimée le 26 février 2011 vers 17h par les forces d'occupation marocaine qui ont détruit et brûlé des maisons et des véhicules appartenant à des citoyens sahraouis lors de cette 2^e agression qui a ciblé plusieurs quartiers de la ville de Dakhla.

Cette ville, précise le président sahraoui, se trouve sous embargo militaire et connaît un large déploiement des éléments de police en civil qui s'adonnent à des actes d'intimidation de Sahraouis sans défense.

L'inertie de la communauté internationale, appelée à mener une action "urgente et efficace" pour éviter le scénario de l'attaque menée par l'armée marocaine contre le camp de Gdeim Izik en novembre 2010, ne doit pas durer dans le cas de Dakhla, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président sahraoui a appelé le secrétaire général des Nations unies à "intervenir" en vue de garantir la protection nécessaire à la population sahraouie sans défense dans la ville de Dakhla et permettre l'accès aux observateurs et journalistes étrangers indépendants. M. Abdelaziz a enfin souligné l'impératif d'élargir les prérogatives de la Minurso à la préservation et au contrôle du respect des droits de l'Homme au Sahara occidental.

I. A.

LA 10^E CONVENTION FRANCE-MAGHREB PRÉVUE À MARRAKECH

Des dizaines d'entreprises et le patronat algérien au rendez-vous

Alors que l'édition précédente, qui s'est déroulée à Paris, a regroupé plus de 60 entreprises algériennes, publiques et privées, ainsi que différentes organisations et associations patronales et professionnelles, la 10^e édition de la Convention France-Maghreb (CFM), qui aura lieu les 14 et 15 octobre 2011, sera l'occasion pour les entreprises algériennes d'y participer en force, sachant que le partenariat et la coopération avec les entreprises françaises et marocaines se développent actuellement.

PAR AMAR AOUIMER

Un des indices qui montrent le regain d'intérêt de la coopération entre l'Algérie et la France est la récente visite à Alger de Jean-Pierre Raffarin, l'envoyé spécial du président Sarkozy lequel est porteur d'un certain nombre de projets qu'il a négociés avec le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, Mohamed Benmeradi. Parmi ces ambitieux projets, on peut notamment citer le projet de construction automobile Renault, les cimenteries Lafarge, la filière lait, le métro, le tramway d'Alger...

Concernant les opportunités de coopération avec le Maroc, l'agroalimentaire et l'énergie sont des créneaux importants pour booster les relations économiques et commerciales entre les deux pays.

Aussi, les opérateurs économiques algériens et marocains ont, récemment, exprimé leur souhait de développer des rapports de partenariat. Pour ce qui est de l'énergie, la récente visite de la ministre marocaine de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Benkhadra, (qui a eu des négociations avec le ministre de l'Energie et des Mines, Yousef Youssi, après avoir visité les champs et le complexe gaziers de Hassi R'Mel), s'est, en fait, soldée par des accords de livraison de gaz naturel algérien au Maroc.

Les deux journées exceptionnelles de la 10^e édition de la Convention France-Maghreb de Marrakech ont pour objectif essentiel, selon les organisateurs «de construire de nouveaux projets de développement dans l'espace France-Maghreb et ses partenaires».

En effet, ils affirment que «durant deux journées, des conférences de haut niveau seront organisées au profit de 400 participants attendus des pays partenaires de la Convention France Maghreb. Il s'agit de bâtir ensemble l'espace économique et commercial France



Le ministre de la PME en compagnie de Jean-Pierre Raffarin.

Ph : D. R.

Maghreb pour la période 2011-2020, et rencontrer des dizaines d'exposants et d'entrepreneurs qui proposeront des solutions pour entreprendre, travailler, et s'informer sur les opportunités d'affaires dans l'espace France-Maghreb».

Coopération franco-algéro-marocaine accrue

Les organisateurs de cette importante rencontre annuelle visant à promouvoir le partenariat et la coopération multilatérale multidimensionnelle entre la France et les pays du Maghreb estiment que «désormais, les pays maghrébins sont astreints de booster les échanges économiques et accroître l'intégration économique, seule voie pour réaliser le développement durable et humain des populations de la région».

Les différents participants se pencheront notamment sur l'examen de multiples domaines d'intérêt commun à explorer en l'espace de deux journées. Il s'agit, selon les promoteurs de la CFM, de «prospector de nouvelles logiques d'investissement dans l'espace France Maghreb, la formation et l'éducation de demain, de nouvelles technologies : informatique, télécoms, internet... Il y a lieu également d'explorer les richesses naturelles, technologies et bien-être des populations, la mobilité et le développement des ressources

humaines, l'entreprise maghrébine en 2020, penser France-Maghreb des alliés dans la mondialisation, les programmes européens au service du développement du Maghreb, replacer le Maghreb arabe et africain et examiner les associations et les ONG, une spécificité France-Maghreb».

La responsable de la chambre de commerce et d'industrie marocaine nous a affirmé que «les autorités du royaume chérifien sont déterminées à intensifier la coopération avec l'Algérie dans tous les secteurs d'activité économique».

Le président de la CFM, Mohamed El-Ouahdoudi, a fait remarquer lors de cette édition que pas moins de 5 millions de Musulmans vivent en France dont 2,5 millions sont des Maghrébins (plus de 1 million d'Algériens). Il estime que la communauté du Maghreb est la première communauté créatrice d'entreprises en France tandis que des dizaines de milliers d'affaires ont été réalisées par les ressortissants maghrébins.

Près de 30.000 Algériens établis à l'étranger ont regagné le pays et créé leurs propres affaires et entreprises ces dernières années.

En 2008, le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Boualem M'rakech, a défendu les entreprises du secteur du bâtiment, textile, agro-alimentaire, transport, restauration et promotion immobilière.

A. A.

LE CEINAF CONTINUE DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Objectif : rapprocher les entrepreneurs des deux rives

Le Cercle des entrepreneurs et industriels algériens de France (CEINAF) se charge notamment de fédérer, rapprocher les chefs d'entreprise algériens ou d'origine algérienne, en dehors de toute préoccupation politique ou confessionnelle. Ainsi, durant ces deux dernières années, elle a organisé de nombreuses rencontres avec les entrepreneurs locaux et ceux résidant en France en vue d'instaurer des relations de coopération et de coopération durables. Les responsables rappellent que «l'ambition de cette organisation se résume aux objectifs multiples et variés visant à valoriser notre statut de chef d'entreprise, créateur de richesses, créateur d'emplois, acteur économique de la société française, donner une autre image de l'immigration et préparer l'avenir de nos enfants et être reconnu à notre juste valeur, être un exemple de réussite entrepreneuriale pour toutes les générations, et ainsi susciter des vocations dans notre communauté». Il s'agit également de permettre aux membres actifs, qui ont par leur engagement et leur détermination réussi à promouvoir l'image des chefs d'entreprise (TPE-PME-PMI) notamment grâce à des actions fortes, de se rapprocher davantage

des opérateurs économiques algériens. Ainsi, les rencontres internationales sur le thème du « Développement économique et de la coopération décentralisée », organisées par le Grand Lyon et la Ville de Lyon, ainsi que l'ensemble des partenaires économiques que sont la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, la CGPME, le MEDEF, ERAI, la chambre des métiers et de l'artisanat, le CEINAF et l'ADEA, récemment, ont pour objet d'établir une symbiose entre les différents entrepreneurs d'origine africaine. Les membres du CEINAF précisent que «le Grand Lyon et la Ville de Lyon sont engagés depuis de nombreuses années dans des partenariats de coopération avec plusieurs villes du monde. Aujourd'hui, nos villes partenaires nous sollicitent également pour développer des relations économiques. Nous avons pu mesurer, au cours de nos déplacements avec des entreprises, combien ces relations institutionnelles privilégiées, étaient aussi propices aux échanges économiques. Avec cette ambition, nous avons décidé de créer en décembre 2009 un Groupe « Entreprises Lyon », réunissant les entreprises et leurs représentants prêts à s'associer à nos partenariats de coopération

décentralisée». Ils ajoutent que «ces rencontres ont pour objectif de rassembler les représentants politiques et économiques de nos 8 villes partenaires autour de deux zones géographiques : le pourtour méditerranéen avec Alep en Syrie, Tripoli au Liban, Rabat au Maroc, Sétif en Algérie, et l'Afrique subsaharienne avec Bamako au Mali, Ouagadougou au Burkina Faso, Porto-Novo au Bénin et Addis Abeba en Éthiopie, pour étudier concrètement les relations d'affaires qui pourraient se développer pour l'intérêt conjoint de nos villes. Après un temps d'échange commun, où entreprises et autorités locales ont exposé les opportunités économiques de leurs territoires, des rencontres d'entreprises et des visites de terrains ont été organisées». Ainsi, la multiplication des visites de sites et les échanges d'expérience et de savoir-faire, ainsi que le transfert technologique et le sens du pragmatisme des experts du CEINAF et des opérateurs algériens travaillant localement peuvent favoriser le développement durable et les ressources humaines sur le plan managérial et du marketing.

A. A.

ALGERIE - ROYAUME UNI

Importantes opportunités de partenariat

Les hommes d'affaires et les investisseurs du Royaume uni continuent toujours de s'intéresser à l'Algérie pour mettre en place des traditions de coopération fructueuse dans différents secteurs d'activité économique.

En effet, une conférence internationale sur les opportunités d'affaires en Algérie sera organisée en mai prochain à Londres, selon Abderezak Osmani, directeur général du Conseil d'hommes d'affaires algéro-britanniques (UK ABC). Un grand nombre de délégués représentant de grandes compagnies britanniques de différents secteurs prendront part à cet important événement, organisé en collaboration avec la chambre de commerce britannique. Osmani n'a pas manqué de mettre en valeur les opportunités économiques et de développement qu'offre l'Algérie dans le cadre notamment du plan quinquennal 2010-2014. «Il s'agit de donner la meilleure image de l'Algérie et de présenter les opportunités d'affaires qu'elle offre dans les différents domaines d'activités», a-t-il dit. Le DG de l'UK ABC a insisté en outre sur «l'intérêt croissant» des Britanniques pour le marché algérien enregistré au cours des dernières années. Le conseil d'hommes d'affaires algéro-britanniques conduira dans cette perspective, a-t-il rappelé, une délégation d'hommes d'affaires britanniques en Algérie, du 16 au 19 avril prochain, en vue de prospecter les opportunités d'affaires, d'investissements et de commerce avec les opérateurs économiques algériens.

«Un grand nombre de compagnies britanniques ont contacté UK ABC pour participer à cette mission économique et commerciale» poursuit-il dans un entretien accordé jeudi à l'APS. Des entreprises, comme Edexel, PM Com, lcom International Matrix, Fasken, représentent un large panel de secteurs d'activités tels que ceux de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'industrie du lait, des banques, des assurances et de l'éducation. L'objectif essentiel de cette mission britannique à Alger est de mettre en contact direct les chefs d'entreprises et les investisseurs des deux pays afin de favoriser la création de joint ventures et des relations de partenariats. Les britanniques ont un grand savoir faire et des expertises dans tous les domaines de la vie économique et de l'industrie. Cela répond parfaitement, dira le directeur général de l'UK ABC, à la politique nationale en termes d'investissements et de partenariat avec des firmes internationales. Ce qui favorisera en effet le transfert du «know how» et la maîtrise des nouvelles technologies. Créée en 2010, l'UK ABC est une nouvelle organisation qui vise essentiellement la promotion des échanges entre les deux pays et l'intégration des entreprises britanniques dans le marché national et le développement des potentialités économiques de l'Algérie. Notons qu'en janvier dernier, la Middle East association (MEA) a conduit une délégation de 35 hommes d'affaires britanniques en Algérie représentant de nombreux secteurs industriels. L'Algérie ne laisse plus indifférents les chefs d'entreprise et les investisseurs étrangers qui semblent intéressés par le marché algérien et les opportunités d'investissement. Durant l'année 2010, plusieurs délégations d'hommes d'affaires britanniques ont visité l'Algérie où ils ont eu des négociations avec des opérateurs économiques algériens dans le but de sceller des relations de partenariat gagnant-gagnant.

A. A.

BAB EZZOUAR, NUISANCES SONORES DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE

Le cauchemar des riverains

La centrale électrique de Sonelgaz à Bab-Ezzouar est à l'origine de très gros ennuis de santé et de sécurité pour les habitants de cette localité.

PAR HASSIBA ABDALLAH

Cette centrale électrique est située tout près de la cité 8-Mai-45 (ou Sorecal). Elle produit une pollution sonore extrême et ce 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce bruide nuisance qu'il a eu des effets négatifs sur le comportement des riverains. Ils n'arrivent plus à dormir ni durant la nuit ni pendant la journée car le bruit incessant les dérange. Ils sont devenus, par conséquent très stressés. «On manque de sommeil et de tranquillité. On est fatigué à la longueur de la journée», nous a avoué une habitante du coin. Effectivement, toute personne interrogée sur les lieux nous a confirmé ces dires. Mais en plus du bruit insupportable produit par la centrale, il y a également de temps à autres des explosions. Les citoyens résidant aux alentours de la centrale imaginent le pire en entendant ces explosions. Ils vivent ainsi une angoisse en continue. Plusieurs femmes enceintes ont fait des fausses couches à cause de ce sons tonitruands. L'une d'elles a accepté de témoigner en nous narrant sa triste mésaventure.

«J'ai été réveillée en sursaut par un son effrayant. On aurait dit la foudre. Je l'ai sentie tout près ; juste dans mes oreilles», nous dit-elle. Et d'ajouter : «Les murs tremblaient et



la fenêtre aussi. Tout est arrivé très vite que je n'ai pas eu le temps de réfléchir sur le coup. J'ai tout de suite paniqué et j'ai pensé à une bombe et cela m'a terrorisé ». Ce choc lui a été fatal. Elle a perdu son bébé alors qu'elle était enceinte de 2 mois.

Cette centrale a atteint même le portefeuille des citoyens. Les murs des plus proches maisons sont devenus fissurés avec le temps. Les personnes touchées par ce problème retapent leur domicile sans cesse mais sans résultat. Les fissures réapparaissent de nouveau et rapidement. L'unique solution est de fuir loin de ce terrible endroit. Ils vendent leur appartement à la première personne volontairement. «Rien ne vaut la quiétude», nous dira El Hadj

Mohamed. Lui, il projette de vendre son appartement cette année. A son âge avancé il veut avoir une vie plus tranquille. Il est à noter que la situation est encore plus dramatique. Les quelques mètres qui séparent la centrale de Sonelgaz des habitants ne suffisent pas pour rassurer les citoyens. Ces derniers jugent qu'un emplacement pareil pour une centrale électrique est un risque. Le moindre incident ou problème pourrait être fatal et engendrer, par la même occasion, des conséquences dramatiques. Ils vivent avec la peur au ventre. «J'imagine que si un séisme frappera la région un jour, tout pourra exploser», a ajouté notre interlocuteur.

H. A.

RETOUR DU SOLEIL

Les familles...en profitent



PAR KARIMA HASNAOUI

Les Algérois ont pu profiter de la journée d'hier qui a été très favorable à la détente et la relaxation en ce premier week-end de ce mois de mars. Sortie en famille, en couple ou entre amis, toutes les formules étaient présentes dans différents espaces verts et lieux de détente. Tandis que d'autres en ont profité pour faire leurs courses, surtout en cette période de soldes.

Après des averses assez importantes ayant marqué la capitale et plusieurs autres régions la semaine passée, le beau temps a fait sa réapparition avec des éclaircies printanières, bref un week-end ensoleillé que les

citoyens ont mis à profit pour effectuer des sorties.

Investis par les visiteurs, plusieurs espaces de détente ont affiché le plein. A l'instar de la forêt de Bouchaoui avec ses espaces verts et de jeux, ce qui a fait le bonheur des citoyens. En effet, cette forêt située à quelques kilomètres à l'ouest d'Alger a été très prisée. Raison de cela, le côté sécuritaire assuré par la Gendarmerie nationale, les services et les commodités offertes ainsi que les jeux présentés aux plus jeunes. Cependant, il est à noter qu'une seule fausse note apparaît et qui concerne l'état des lieux qui laisse à désirer, vu le manque d'entretien et surtout les défaillances. La même

situation est enregistrée dans les jardins publics de différentes communes, dont le jardin de Tunis à El Biar et le parc zoologique de Ben Aknoun. Le parc d'attraction de Bab Ezzouar a été marqué par une forte présence des enfants et écoliers et cela à moins de 15 jours des examens du deuxième trimestre. Par ailleurs, d'autres ont choisi de saisir l'occasion des soldes d'hiver pour faire les emplettes. Offrant des remises allant parfois à 70%, les Algérois ont été très nombreux à investir les boutiques des marques internationales et même nationales. Pour Lamia B., jeune lycéenne rencontrée avec sa maman à la place Audin, «nous avons été très ravies d'apprendre avant-hier que le soleil sera de retour à partir de ce week-end, parce que nous avons enfin pu sortir de la maison et nous avons profité pour nous promener mais aussi pour faire des courses en cette période de soldes après de longues journées enfermées à la maison » nous explique-t-elle. Enfin, faire des emplettes ou bien prendre un moment pour se détendre, toutes les raisons ont été bonnes pour sortir de la maison et ressentir la caresse du soleil. Pourvu que cela dure.

K. H.

Salon national des produits réalisés par la femme au foyer

Le salon national des produits réalisés par la femme au foyer, ayant bénéficié de formations et des dispositifs d'emploi, s'est ouvert vendredi, veille du début de la quatrième conférence nationale sur la formation et l'accompagnement des femmes pour le progrès économique et social. La ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Nouara Saâdia Djaâfar, qui a assisté à l'inauguration, a salué les progrès dans l'insertion des femmes au foyer dans le monde du développement et a déclaré que ce salon "est une occasion pour les femmes rurales en particulier pour présenter leurs produits".

"Cette exposition nous a permis de constater les importants progrès réalisés par la femme rurale dans les différents domaines d'activité, notamment en ce qui concerne la qualité des produits" a ajouté la ministre déléguée. Mme Djaâfar a souligné, en outre, les efforts déployés par l'État en faveur de cette catégorie, avec les différents programmes élaborés, aides et appuis, rappelant l'importance de l'organisation de telles rencontres, pour "permettre de faire une évaluation sur les activités de ces femmes et de les aider dans les difficultés qu'elles rencontrent dans leur exercice". Organisé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ce salon se tient à la maison Abdelhak-Benhamouda, au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Alger. Organisé par le ministère, le salon se veut un espace de coordination et d'échange dynamique pour et par les femmes sur la base de leurs réalisations. "Exposer les produits et réalisations des femmes rurales et des femmes au foyer, informer sur les dispositifs particuliers mis en œuvre par le ministère de la Formation, sont parmi les objectifs tracés à cette occasion", dira la ministre. Cette exposition a pour but également de présenter des exemples d'activités à travers des stands dynamiques et de mettre en valeur les spécificités et les richesses régionales ainsi que de susciter des vocations et encourager les initiatives de création d'activités au niveau local. Des expositions similaires seront organisées dans toutes les wilayas du pays.

Ont assisté au premier jour de ce salon, notamment le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El-Hadi Khaldi, le ministre de la Communication, Nacer Mehal, ainsi que le secrétaire général de l'UGTA.

APS

Les étudiants du Grand Sud, réclamant des billets d'avion

Les étudiants du Grand Sud, poursuivant leurs études à Alger ont observé, très tôt mercredi dernier, un sit-in devant le siège de l'Union nationale des œuvres universitaires (Unou) à Ben Akoun. Les étudiants, par cette action, ont ainsi empêché l'accès dudit siège à l'ensemble du personnel de cette administration. Les revendications des étudiants sont, apprend-on, multiples, mais le point essentiel, nous dit-on, reste l'octroi de billets d'avion ainsi que la tarification du transport terrestre. L'ensemble des étudiants du Sud algérien revendiquent l'octroi de trois billets d'avion durant l'année universitaire comme cela était de tradition. Les étudiants protestataires dénoncent en outre les mauvaises conditions de transport, mais surtout les prix pratiqués sur les transports terrestres, selon eux trop élevés. Ils dénoncent même la pratique de certains transporteurs qui profitent de ces déplacements estudiantins pour démultiplier leurs tarifs. Les revendications de ces étudiants sont ainsi claires, ce qu'il demandent c'est l'aide de leur tutelle pour pouvoir se rendre chez eux durant les vacances de printemps et d'hiver. «En l'état des choses on ne peut vraiment pas envisager de nous rendre chez nous durant la pause de deux semaines. Le billet par route coûte beaucoup trop cher, par avion il ne faut même pas y penser. Nous aimerions pouvoir bénéficier de l'aide de notre tutelle pour résoudre ce problème» nous dit un étudiant dont les parents résident à Tamanrasset. Ce qu'il faut dire c'est que ces étudiants sont contraints d'attendre jusqu'au mois de juin, soit la fin de l'année universitaire, pour pouvoir enfin bénéficier d'un billet d'avion. Pourtant, estiment-ils, ils ont bien le droit de rentrer chez eux durant les trêves de quinze jours pour décompresser et se ressourcer auprès de leurs.

«On est obligé d'attendre juin pour avoir un billet d'avion, c'est vraiment lamentable !» déplore l'un des contestataires. Ces derniers nous affirment qu'ils comptent utiliser toutes les démarches légales pour faire aboutir leurs revendications «légitimes», soulignent-ils.

D. B.

TIZI OUZOU, FORMATION PROFESSIONNELLE

Installation d'une cellule d'orientation

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. El Hadi Khaldi, a procédé jeudi à l'installation d'une cellule d'orientation, d'information et d'accompagnement des jeunes stagiaires durant leur cycle de formation au niveau du CFPA de Tizi-Rached (Tizi-Ouzou).



Cette structure d'information de proximité, la première à être mise en place au niveau national avant sa généralisation à l'ensemble des établissements publics de formation, vise, selon le ministre, à "contribuer à la mise en adéquation des produits de la formation avec les besoins réels du marché de travail".

Cet impératif sera concrétisé par le biais, a-t-il expliqué, d'une "orientation judicieuse des candidats à l'apprentissage d'un métier, dans des spécialités garantissant l'emploi et en rapport, prioritairement, avec les projets publics d'équipement, dans le cadre d'une démarche de résorption du déficit en main d'oeuvre qualifiée".

L'autre mission assignée à cet organe d'encadrement consiste, tel que spécifié par M. Khaldi, à "informer les stagiaires, durant leur cursus de formation, des opportunités d'emploi" offertes par les différents dispositifs consacrés à cet effet (ANEM, ANSEJ, ANGEM et CNAC).

Il est question également, a-t-il ajouté, "d'accompagner ces futurs investisseurs dans leur démarche de création de micro-entreprises auprès de différentes institutions publiques,

dont notamment les banques".

"Les dossiers des postulants au micro crédit seront désormais traités au niveau d'un guichet unique, afin de limiter les effets de la bureaucratie et la politique de deux poids, deux mesures", a indiqué le ministre.

Cette cellule, qui sera mise en place au niveau de tous les établissements de formation du pays, selon un planning pré-établi, se compose du conseiller à l'orientation de la structure de formation, de représentants des différents dispositifs d'emploi, a-t-il souligné, avant d'insister sur l'importance de l'information de proximité dans "l'insertion d'un maximum de jeunes, y compris ceux ne disposant d'aucune qualification, tant cela participe de l'atténuation de la déperdition scolaire et de la lutte contre les fléaux sociaux", a-t-il souligné.

Pour compléter l'action de cette cellule des jeunes préposés à la formation, le ministre a rappelé la mise en place, au mois de janvier dernier, d'un Conseil national de partenariat, présidé par le Directeur Général de l'entreprise COSIDER, et regroupant des représentants de tous les ministères, 30 sociétés de gestion des par-

ticipations et des Chambres des métiers. Cet organisme autonome, qui sera prolongé par des Conseils de wilaya de partenariat, est défini par le ministre comme étant "une sorte d'observatoire qui aura à veiller à la mise en synergie des actions des différents partenaires du secteur, et surtout, à identifier les besoins du marché du travail en main d'oeuvre qualifiée, dans l'optique d'en assurer les formations correspondantes".

S'adressant, par ailleurs, aux cadres locaux de son secteur, M. Khaldi a mis l'accent sur la nécessité "d'optimiser l'exploitation des structures de formation", en les exhortant à aller, au besoin, "vers la double vacation pour soustraire un maximum de jeunes à la rue".

Le ministre a rappelé que "l'accès à la formation est garanti pour tout demandeur, sans conditions d'âge ou de niveau scolaire".

Auparavant, M. Khaldi avait inspecté à Fréha un chantier de réalisation d'un CFPA de 300 places avec un internat de 120 lits.

Sa réception est prévue pour juin prochain et devrait être opérationnel en septembre.

APS

ECHATT (EL TARF), ATELIER DE FABRICATION DE BALAIS ET BROSSES

Un exemple probant de réussite

Créé en 2006 à la faveur du dispositif géré par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), un atelier de fabrication de balais et de brosses, situé à Echatt (El Tarf), à moins de 14 km de Annaba, est un exemple de réussite professionnelle et de promotion de l'esprit entrepreneurial.

Le promoteur, M. Brahim Rahal, 44 ans, qui a hérité d'un précieux savoir-faire dont il n'a pu faire un métier, lassé de "pointer" au chômage, eut l'idée de monter un atelier moderne et performant, en exploitant les avantages liés au financement de projets d'investissement offerts par les mécanismes de soutien de l'Etat à l'emploi.

Animé d'une volonté sans faille, il est parvenu à concrétiser son projet après l'avoir étudié et mûré avec l'accompagnement de la CNAC qui lui a permis d'accéder à un crédit bancaire de moins de trois millions de dinars.

Grâce à un équipement moderne, capable de fabriquer une gamme de sept modèles de balais, cet entrepreneur a entamé son aventure, dit-il, "avec la conviction et la certitude de

développer et de valoriser une activité transmise de père en fils depuis plusieurs générations".

Employant 5 travailleurs permanents en plus de 10 retraités chargés de l'emballage de 11.000 cartons de balais et de brosses par jour, cet atelier occupe aujourd'hui une place de choix sur le marché national et dispose d'une clientèle diversifiée, constituée de nombreux commerçants des wilayas limitrophes et de plusieurs entreprises économiques, à l'image du complexe sidérurgique ArcelorMittal d'El Hadjar et de l'Entreprise industrielle d'équipements agricoles de Constantine.

D'une qualité reconnue, fabriqués à partir de matières premières importées d'Italie et d'Alfa disponible sur le marché national, les balais et les brosses produits dans cette petite usine sont destinés à des usages multiples. Conscient de représenter une référence sur le marché national, Brahim Rahal qui oeuvre également à transmettre son métier aux jeunes par une formation sur site, ambitionne de lancer un autre projet avec l'acquisition d'équipements modernes pour la fabrication d'une gamme encore plus

performante de balais et la transformation du plastique.

La nouvelle unité projetée "pourra employer une quinzaine de personnes de façon permanente", assure M. Rahal qui regrette la propension des jeunes porteurs de projets, intéressés par les dispositifs de soutien à l'emploi, de se "ruer" vers les activités de service, notamment les transports, au moment, où il est possible de concrétiser un petit projet industriel, générateur de richesses, en "s'armant de foi, d'engagement et de discipline" dans le travail, et en s'attachant à respecter les échéances de remboursement des crédits bancaires.

Pour rappel, quelque 1.500 micro entreprises ont été créées depuis 2005 dans le cadre de la mise en oeuvre du dispositif de la CNAC à l'échelle de la wilaya de Annaba.

Le secteur de la petite et moyenne entreprise avait enregistré, à fin 2010, quelque 7.438 micro entreprises dont 1.100 unités de transport, le tout créé à la faveur des dispositifs de la CNAC, de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

APS

BÉJAÏA

Les CFPA de Toudja et Sidi Aïch objets d'une enquête

L'affaire du "gâchis" constaté in situ par le wali en personne et qui se rapporte au CFPA de Toudja et à l'INSFP de Sidi Aïch vient de prendre une autre tournure. L'on se rappelle que le wali, M. Hamou Ahmed Touhami, avait annoncé sa décision sur les lieux : la saisine du ministère de tutelle. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Pour faire toute la lumière sur les responsabilités dans ce qui s'apparente à une gabegie, le wali a requis l'envoi d'une commission d'inspection. Rappelons aussi que le premier magistrat de la wilaya a laissé clairement entendre que des sanctions exemplaires seront prises à l'encontre des responsables derrière ces scandales.

Programme de réhabilitation de la cité

Une réunion regroupant le wali et les élus APC de Béjaïa, élargie à certaines associations, s'est tenue jeudi passé au siège de l'APC. A l'ordre du jour, l'examen de la situation générale du cheflieu de wilaya à la lumière de la visite entreprise 24 heures avant par le wali. A ce propos, une petite digression pour dire que M. Hamou Ahmed Touhami a en un temps record visité 49 communes sur les 52 que compte la wilaya ! Première remarque, issue de l'entame de la réunion, l'état lamentable de la cité qui a porté un jour le surnom flatteur, mais véridique et surtout amplement mérité, de "porte de la Méditerranée". Le wali n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour dresser un constat peu reluisant de la situation d'ensemble de ce qui devait être le miroir, la vitrine de toute une région qui a certes connu des jours bien meilleurs. Et d'énumérer les infrastructures basiques qui font défaut : toilettes publiques, éclairage, déperdition des eaux, abribus... "Nous ne pouvons rester insensibles à cet état de faits et laisser élus et responsables, à quelque niveau que ce soit, se complaire dans une léthargie préjudiciable", dira M. Touhami visiblement dépité et déçu au plus haut point par ce qu'il a pu voir sur le terrain. Et de fixer ensuite un délai de deux mois aux élus pour l'établissement d'un programme de réhabilitation quartier par quartier.

M. R.

M'SILA

Le stade semi-olympique bientôt opérationnel

Le stade semi-olympique de M'sila, réceptionné en 1994 mais qui n'a jamais été exploité en raison de la défectuosité du gazon de son terrain de football, sera "prochainement" ouvert aux compétitions, selon la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Une opération de pose d'un revêtement en fibre synthétique dit de "5e génération" est "sur le point d'être entamée" pour un coût de l'ordre de 80 millions de dinars, ajoute la DJS, affirmant que l'opération sera achevée "avant la fin du mois de mars prochain". Rappelons que plusieurs tentatives ont été effectuées, au cours des dernières années, pour doter ce stade d'une pelouse naturelle, mais sans résultat probant en dépit des importantes enveloppes injectées, selon les services de la wilaya. Des sommes qui avaient également servi à des actions complémentaires, comme la réalisation d'un forage, la construction d'un château d'eau et la pose d'une canalisation de 15 km pour acheminer l'eau du barrage de Ksob. Pour les sportifs locaux, l'exploitation de ce stade atténuera la pression actuellement exercée sur le second stade de la ville fréquenté quotidiennement par 500 athlètes des différents clubs de la capitale du Hodna. Doté depuis peu d'une piste athlétisme, ce stade semi-olympique disposera également d'un système d'éclairage pour lequel un investissement public de 140 millions de dinars vient d'être consenti, selon le DJS.

APS

MISSION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT
TUNISIEN**Restaurer l'autorité
de l'État**

Le nouveau Premier ministre tunisien, Béji Caïd Essebsi, a affirmé vendredi que la mission du nouveau gouvernement, qui sera annoncé dans deux ou trois jours, consistait à restaurer l'autorité de l'État et à rétablir la sécurité et la stabilité. S'exprimant au cours d'une conférence de presse, sa première intervention devant la presse locale et étrangère depuis sa nomination à la tête du gouvernement provisoire, Caïd Essebsi a indiqué que la composante du nouveau gouvernement sera annoncée dans deux ou trois jours et que la mission principale de ce dernier sera de restaurer l'autorité de l'État et de rétablir la sécurité et la stabilité dans toutes les régions du pays, ce dernier étant aujourd'hui au bord du gouffre.

Il a cependant fait savoir que le rétablissement de la sécurité "ne sera pas facile" compte tenu de la situation héritée de l'ancien régime.

L'autre mission du nouveau gouvernement, a-t-il ajouté, est de superviser les préparatifs des élections, annoncées pour le 24 juillet, de l'Assemblée nationale constituante qui devra élaborer la nouvelle constitution du pays.

Il s'est engagé, en outre, à "opérer une rupture totale avec le système déchu".

Pour le nouveau Premier ministre, l'ancien président s'est rendu coupable de haute trahison pour avoir "fui le pays" alors qu'il était "le commandant en chef des forces armées et qu'il avait la responsabilité d'assurer la sécurité".

La haute trahison est passible de la peine de mort, a-t-il insisté.

Il a affirmé que son gouvernement s'attellera à mettre en œuvre la feuille de route annoncée jeudi par le président par intérim Foed Mebazaa et qui prévoit l'élection le 24 juillet d'une Assemblée nationale constituante.

«C'est un premier pas sur la voie de la démocratie», a-t-il assuré.

PRÉVUE POUR
AUJOURD'HUI**L'élection présidentielle
au Bénin reportée**

L'élection présidentielle au Bénin, prévue initialement aujourd'hui, a été reportée par le gouvernement au 13 mars, a indiqué le ministre béninois des Affaires étrangères, Jean-Marie Ehouzou.

"Il y a eu une décision de la Cour constitutionnelle qui autorise le report et qui invite le chef de l'État à convoquer le corps électoral, donc les élections sont reportées au 13 mars prochain", a affirmé M. Ehouzou.

La veille, la Cour constitutionnelle béninoise a autorisé ce report au 13 mars de la présidentielle prévue ce week-end pour permettre de compléter les listes électorales.

La cour a expliqué que "le délai entre le 3 mars et le 6 mars 2011 ne permet manifestement pas à la Commission électorale nationale autonome d'accomplir les tâches indispensables pour un scrutin crédible".

L'opposition, des syndicats et organisations de la société civile affirment depuis des semaines que plus d'un million d'électeurs n'ont pas été enregistrés dans le nouveau fichier électoral.

La date de l'élection avait déjà été repoussée d'une semaine en raison de retards dans la confection du fichier qui compte désormais quelque 3,5 millions d'inscrits. Mais cette mesure a paru insuffisante et plusieurs manifestations ont eu lieu à Cotonou, capitale économique de l'ancienne colonie française de 9,3 millions d'habitants, pour protester contre le fichier jugé toujours incomplet.

Jeudi, l'Onu, l'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont aussi apporté leur soutien à un nouveau report de la présidentielle. Quatorze candidats sont en lice pour cette élection qui se jouera essentiellement entre le président sortant Boni Yayi, l'opposant Adrien Houngbédji et l'économiste Abdoulaye Bio Tchane.

APS

CISJORDANIE

La crainte de la contagion

Le départ forcé de Hosni Moubarak, un des principaux alliés du président palestinien, Mahmoud Abbas, qui jouait un rôle important d'intermédiaire dans les négociations avec Israël et les tentatives de réconciliation avec le Hamas à Gaza, a provoqué un électrochoc au sein de l'Autorité palestinienne, rapporte le journal «Libération». Ses dirigeants, souvent accusés d'autoritarisme, ont craint une contagion de la révolte.

Jusqu'à-là, les quelques manifestations de solidarité avec les peuples tunisien et égyptien, à Ramallah, avaient été dispersées d'autant plus facilement par la police qu'elles mobilisaient peu. Mais la chute de Moubarak a réveillé les dirigeants palestiniens. Dès le lendemain de la démission du raïs égyptien, l'Autorité palestinienne annonçait l'organisation d'élections générales en septembre, visant notamment à redonner un mandat clair à Mahmoud Abbas, le sien ayant expiré en janvier 2009. Parallèlement, le président palestinien chargeait le Premier ministre, Salam Fayyad, de former un nouveau gouvernement. Une autre tentative de couper l'herbe sous le pied à de potentielles velléités contestataires : seuls 16 des 24 postes de ministres sont actuellement attribués et, parmi les ministres en exercice, plusieurs sont accusés d'incompétence.

Ce remaniement s'est transformé en exercice de séduction de Salam Fayyad auprès des Palestiniens. Le Premier



ministre a lancé un débat sur ses pages Facebook et Twitter, leur demandant ce qu'ils attendaient du prochain gouvernement et qui devrait y siéger. Une récupération adroite des techniques de communication des révolutionnaires arabes, couronnée de succès : des centaines de personnes ont posté des commentaires en réponse à Salam Fayyad.

«La fin du schisme». Finalement, les embryons de contestation palestinienne se focalisent maintenant sur une revendication consensuelle : la fin de la division entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, contrôlée par le Hamas depuis juin 2007. La semaine dernière, environ un millier de jeunes Palestiniens ont manifesté à Ramallah sous le slogan «le peuple veut la fin du schisme», une adaptation locale de «le peuple veut la fin du régime». Une mobilisation soutenue par les dirigeants de l'Autorité, dont plusieurs se sont prononcés ces derniers temps pour la reprise de négociations avec le Hamas, évoquant même la possibilité d'un gouvernement d'union nationale avec le

mouvement islamiste.

Renouveau. De nombreux analystes palestiniens soulignent que la poursuite de l'occupation israélienne et le récent veto américain sur un projet de résolution arabe condamnant la colonisation fonctionnent comme autant d'éléments fédérateurs, faisant passer au second plan les critiques contre l'Autorité palestinienne.

Mais certains, comme Mustafa Barghouti, un activiste politique palestinien candidat à la présidentielle en 2005, estiment qu'à plus ou moins long terme, les révolutions en cours dans le monde arabe se traduiront par un renouveau de la lutte palestinienne contre Israël. «Ce qui se passe en Tunisie, en Libye et en Egypte renforce les jeunes Palestiniens. Une fois qu'ils auront totalement assimilé ces événements, la résistance non-violente prendra de l'essor», prédit-il. Ce sera un remake de la première Intifada de 1987 à 1993, mais avec des moyens non-violents, et c'est ce qui libérera la Palestine.

R. I.

CRISE IVOIRIENNE

L'Onu profondément divisée

Face à la montée des violences en Côte d'Ivoire, la France a demandé vendredi une enquête au Conseil des droits de l'homme de l'Onu tandis que le Haut-Commissariat pour les réfugiés a suspendu ses activités dans l'ouest du pays à rapporté le quotidien *Le Figaro*. Jeudi, six femmes ont été tuées à la mitrailleuse lourde à Abidjan par les forces de Laurent

Gbagbo. 50 personnes sont mortes en une semaine et au moins 365 depuis fin 2010. À New York, le Conseil de sécurité n'a pu qu'appeler «à la plus grande retenue».

Le chef des casques bleus, Alain Leroy, décrit désormais un pays «au bord de la guerre civile». De son côté, le représentant de la Côte d'Ivoire à l'Onu a regretté qu'aucun des 15 membres du Conseil n'ait pro-

posé un mandat plus robuste des forces de l'Onuci ou une intervention militaire de la force africaine de la Cédéao, alors que le rapport du panel de l'Union africaine chargé de la médiation entre le camp de Laurent Gbagbo et celui d'Alassane Ouattara, attendu cette semaine, a été reporté à la fin mars.

Le Conseil de sécurité reste en réalité profondément divisé sur la crise en Côte d'Ivoire. La Russie, la Chine, l'Inde et le Brésil sont opposés par principe à l'idée d'une intervention militaire. Or, comme le souligne un diplomate occidental, les 9.500 hommes de la mission onusienne sur place sont confrontés à une détérioration de la situation pour laquelle elles ne sont ni préparées ni mandatées. Il pointe aussi des divisions parmi les pays africains - le Nigeria et l'Afrique du Sud en particulier - tous deux membres du Conseil de sécurité. Si le premier s'est plusieurs fois prononcé en faveur d'une action forte, le second n'a jamais officiellement reconnu la victoire d'Alassane Ouattara. La préparation des 2.000 hommes supplémentaires de l'Onuci, dont le déploiement a été autorisé en janvier, s'éternise, par ailleurs, alors que les deux camps continuent de s'armer.

R. I.

LG ELECTRONICS ALGÉRIE

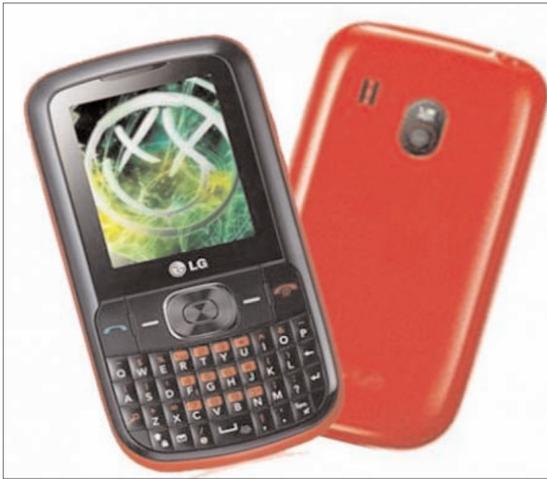
LG C105 et T310 bientôt sur le marché

LG Algérie dévoilera au courant du mois courant deux nouveaux téléphones a-t-on appris auprès de la division mobile du fabricant sud-coréen. Il

s'agit du LG C105, un téléphone portable moyen gamme au clavier complet et le LG T310, un mobile sophistiqué au design captivant.

En premier lieu, le LG C105 est un combiné monobloc avec des dimensions compactes 11,4 x 5,9 x 1,3 centimètre pour un poids de 94 grammes. Cet appareil est compatible avec les réseaux GSM / GPRS / EDGE, il offre aussi un écran LCD 2,2 pouces en 262 144 couleurs et dans une résolution 176 x 220 pixels (QCIF+), un clavier complet pour la messagerie et un APN de 1,3 Méga pixels. Il est toutefois doté d'un lecteur audio-vidéo, une radio FM avec fonction d'enregistrement et une sortie audio 3,5 millimètres pour la connexion des écouteurs.

Le LG C105 est, par ailleurs, muni d'un slot pour les cartes mémoire microSD / microSDHC d'une capacité maximale de 4 Go, d'un port microUSB 2.0 et d'une



liaison sans-fil Bluetooth 2.1. Ce téléphone mobile joui enfin d'une autonomie de 6 heures en communication et 600 heures en veille permettant à son acquéreur de surfer tranquillement sur la toile puisqu'il donne accès aux réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter ou encore MSN Messenger. S'agissant du LG T310, le combiné est de la catégorie moyen gamme doté d'un clavier tactile. Il est toutefois connu sous l'appellation du mobile Wink Style. Cet appareil brille par son autonomie très confortable avec jusqu'à 8 heures en communications et jusqu'à 500 heures en veille grâce au choix d'une batterie Lithium-Ion à la capacité 900 mAh. Côté connectivité, il est compatible avec les réseaux GSM / GPRS / EDGE quadri-

bande et Wi-Fi 802.11 b / g. Concernant les caractéristiques techniques du terminal, le LG T310 est équipé d'un écran LCD tactile résistif 2,8 pouces en 262 144 couleurs et dans une résolution 240 x 320 pixels, un APN de 2 Mégapixels, d'un lecteur multimédia, d'une sortie mini-jack 3,5 millimètres pour les écouteurs, et d'un tuner radio FM avec fonction RDS. Il est aussi doté d'une mémoire interne de 20 Mo, d'un slot microSD / microSDHC acceptant les cartes mémoire jusqu'à 4 Go, d'un port microUSB 2.0 et d'une connectivité Bluetooth 2.1.

LG Algérie n'a toutefois pas communiqué les prix auxquels seront affichés ces deux téléphones moyen-gamme.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

3.300 nouveaux clients ADSL en 2010

L'Algérie compte actuellement seulement 5.000 cybercafés, alors qu'en 2005, elle comptait 15.000, soit 10.000 cybercafés qui ont fermé en seulement quelques années. L'information a été donnée ce matin par M'hamed Debouz, P-dg d'Algérie Télécom.

S'exprimant lors du forum du quotidien *El Moudjahid*, le premier responsable d'Algérie Télécom n'a cependant pas expliqué les raisons de ces fermetures massives, soulignant que cette décision relève des prérogatives de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT). Il faut savoir que depuis la généralisation de l'Internet à travers le territoire national le nombre d'internautes dans les cybercafés a diminué, l'autre raison est la censure de certains espaces Internet accusés de cybercriminalité. Dans ce contexte, M. Debouz a invité les gérants des cybercafés à améliorer leurs services. «Ils doivent s'équiper de services performants pour offrir une meilleure qualité de prestation à leurs clients», a-t-il noté.

300 clients ont souscrit à la Triple play

Le FTTH (la fibre jusqu'à la maison) est l'un des services qui permettent au client de s'offrir à la fois Internet, télévision et téléphonie. Le responsable d'Algérie Poste annonce, à cet effet, que plus de 300 clients ont souscrit à cette offre. «Ce service est aujourd'hui disponible dans quelques villes, mais son déploiement sera effectif bientôt dans d'autres régions du pays», a-t-il précisé. Le P-dg d'Algérie Télécom a également fait savoir que son entreprise a enregistré l'année écoulée 3.300 nouveaux clients Internet et la récupération de près d'un million de clients en téléphonie fixe, ce qui porte le parc abonné en téléphonie fixe à plus de 3 millions.

Créances des particuliers recouvrées grâce à «Sahelli»

Abordant le volet du recouvrement



des créances, M. Debouz a indiqué que l'opération «Sahelli», a contribué depuis novembre dernier à la récupération de quelque 400 millions de dinars auprès des anciens clients d'Algérie Télécom. Selon le conférencier cette opération a permis également d'enregistrer 90.000 clients, raison pour laquelle Algérie Télécom a décidé de prolonger cette offre jusqu'au mois de juin prochain. Concernant le recouvrement des créances auprès des administrations, M. Debouz a reconnu quelques difficultés, notamment en ce qui concerne d'anciens clients qui remontent à plus de cinq ans. «Nous avons récupéré nos créances pour l'exercice 2010 pour l'ensemble des ministères et

administrations publiques», a-t-il noté.

Eepad dément les propos d'AT

En réponse à une question posée, M. Debouz a rappelé que le litige qui oppose AT à l'Eepad depuis 2009 est purement commercial. Le dossier, a-t-il dit, se traite actuellement au niveau de la justice. «Les tentatives d'entrer dans le capital de cet opérateur n'ont pas été concluantes...». Interrogé sur le sort des employés de l'eepad, l'invité du forum d'*El Moudjahid* a affirmé que les ingénieurs de cette entreprise privée ont rejoint Algérie Télécom, chose qui a été démentie par le P-dg de l'Eepad présent à cette conférence-débat.

«Seulement 4 de mes ingénieurs ont rejoint Algérie Télécom, les autres se retrouvent au chômage!» M. Nouar Harzallah ne s'est pas arrêté là et a déclaré en outre : «La justice a rendu son expertise, en novembre dernier, en demandant aux deux parties de trouver une solution après concertation». Même si le premier responsable d'AT a souligné que les tentatives d'entrer dans le capital de cet opérateur n'ont pas été concluantes, M. Harzallah dément et affirme qu'il s'agit là de la meilleure option qui arrange les deux parties, en annonçant qu'une conférence de presse sera bientôt organisée par lui-même pour mettre les points sur les «i».

ALORS QUE BADA OS A ATTEINT 80 MILLIONS DE TÉLÉCHARGEMENTS

Samsung Bada 2.0 officialisée

Samsung continue le développement de sa propre plateforme Bada, destinée aux smartphones, avec une nouvelle version Bada 2.0.

Annoncée lors du Mobile World Congress (MWC 2011), cette nouvelle plateforme promet quelques nouveautés, notamment le HTML 5 et le Flash Lite 4 qui sont à présent dans le menu de la nouvelle version Bada OS 2.0. Ainsi le multitâche et la prise en charge des normes de communication sans fil NFC qui permettra aux prochains smartphones Samsung d'interagir avec les supports intégrant une puce NFC comme c'est le cas pour le système de paiement sans contact.

Selon un communiqué du fabricant coréen, la boutique d'applications Samsung Apps a dépassé la barre de 80 millions de téléchargements dans le monde en seulement une année. Les responsables de Samsung ont, en effet, exprimé leur satisfaction du système d'exploitation pour mobiles «Bada OS» lancé lors du MWC 2010. «Ce système d'exploitation a atteint son objectif», a-t-on estimé puisqu'il a permis au fabricant de se projeter vers le futur. «Nous avons capitalisé sur cette réussite pour élaborer la version 2.0 en créant une plateforme polyvalente et fiable. Nous avons aussi renforcé l'écosystème bada afin de permettre aux développeurs de créer des applications qui répondent aux besoins et aux attentes de nos clients», a-t-on ajouté.

SICOM 2011 DU 17 AU 23 AVRIL

Les professionnels de l'informatique et de la communication au rendez-vous

La 20^e édition du Salon international de l'informatique, de la bureautique et de la communication (Sicom 2011) aura lieu du 17 au 23 avril prochain au Palais des expositions, Pins Maritimes (Safex).

Une centaine d'opérateurs dans le domaine de la téléphonie mobile, de l'Internet, de l'informatique, de la bureautique et des télécommunications prendront part à cette manifestation, ont indiqué hier lors d'un point de presse les organisateurs du salon. Parmi les entreprises qui ont confirmé leur participation Microsoft, Karspesky, Sacomi, Algérie Poste, le groupe Algérie Télécom, Condor informatique et Djaweb.

Organisé conjointement par Mira Cards édition et la Safex, ce rendez-vous a bénéficié cette année d'une série de nouvelles mesures dans l'organisation générale de cet événement. «Cette réorientation stratégique du Salon a permis de lui enclencher une nouvelle dynamique et de replacer de suite à sa place de leader de tous les événements similaires en Algérie», ont souligné les organisateurs du Salon.

A l'image des mesures prises par les organisateurs du Salon une réduction de 20% pour les visiteurs professionnels. Il a été également prévu de revoir à la hausse la superficie d'exposition à 6.000 m², dépassant, ainsi, la moyenne des 5 dernières années (5.000 m²).

Il est, par ailleurs, prévu dans ce salon la tenue de 10 conférences et 12 ateliers traitant plusieurs thématiques ayant trait, notamment au développement de logiciels, progiciels et applications Web.

A L'OCCASION DU 8 MARS

Mobilis lance une promotion dédiée aux femmes

Le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie ATM Mobilis, lance une nouvelle promotion dédiée exclusivement aux femmes algériennes à l'occasion de la Journée du 8 Mars. Il s'agit, d'une offre promotionnelle qui consiste à bénéficier d'un bonus de 500 DA pour tout achat d'une nouvelle ligne prépayée GOSTO, indique un communiqué de Mobilis. Ainsi, du 1^{er} au 8 mars 2011, toute femme ayant acheté une ligne prépayée GOSTO, se verra offrir un bonus de 500 DA, sous forme de rechargement électronique via le service Arsselli. La même source précise, par ailleurs, que les 500 DA de bonus sont valables vers tous les réseaux nationaux. Mobilis souligne également que l'achat des nouvelles lignes GOSTO, doit se faire au niveau de ses 120 agences commerciales réparties à travers l'ensemble du territoire national. Enfin, Mobilis saisit cette opportunité pour souhaiter une bonne fête à toutes les Algériennes.

GÉNÉRATION-WIFI

Les établissements de l'enseignement supérieur en bénéficient

400 cités universitaires et 100 établissements universitaires bénéficieront prochainement de la généralisation de l'accès Internet WIFI (sans fil), au titre d'une convention de coopération signée lundi dernier à Alger. La convention, signée par le ministre des PTIC, Moussa Benhamadi, et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia s'étale sur deux ans renouvelables. Selon l'information rapportée par APS, ce contrat définit les actions à entreprendre pour la mise à disposition des étudiants d'un accès Internet WIFI au niveau des établissements universitaires et des cités universitaires.

ALGÉRIE TÉLÉCOM-CAAT

Signature d'une convention sur la réalisation d'une solution télécom

Une convention portant sur la réalisation d'une solution télécom a été signée hier au siège de Djaweb à Ben Aknoun, Alger, entre le groupe Algérie Télécom et la compagnie algérienne d'assurance (CAAT). Présent à la cérémonie de signature, M'hamed Debouz, P-dg d'Algérie Télécom et Abdelkrim Djaafri, le P-dg de la Caisse algérienne des assurances (CAAT). En vertu de cette convention, l'opérateur public de téléphonie fixe et Internet mettra en place une solution WAN d'interconnexion des sites de la CAAT et procédera à la réalisation de réseaux locaux LAN. La première solution réalisée par AT permettra l'interconnexion des 101 sites de la CAAT en l'occurrence le siège de la direction générale, les 7 directions régionales ainsi que 93 agences CAAT réparties à travers le territoire national.

La seconde solution est la mise en place des LAN, autrement dit : la réalisation de l'ensemble des réseaux locaux au niveau de chacun des 101 sites de la CAAT. Le réseau LAN, tant au niveau central qu'au niveau des directions régionales et des agences, repose sur une architecture physique unique, supportant l'informatique, la téléphonie, l'audiovisuel, les systèmes de sécurité, etc. couvrant la totalité des sites. Dès sa conception, il prévoit de desservir la totalité des locaux en fonction de leur usage.

LITTÉRATURE

La ville de Paris vue par les écrivains francophones

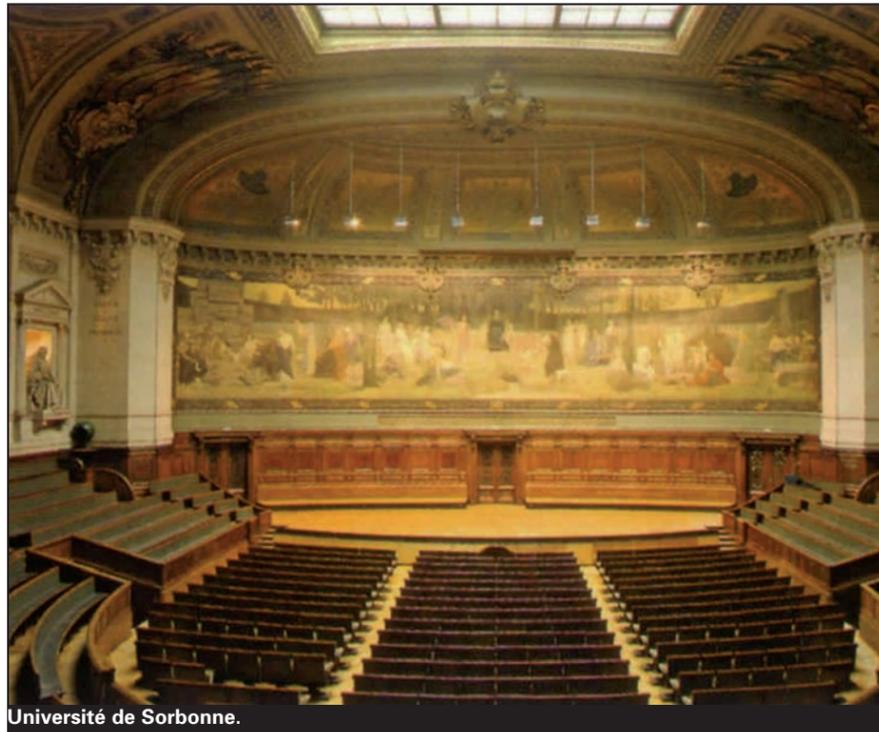
Les écrivains francophones et leurs rapports avec la ville de Paris, est le thème d'une journée d'études que prévoient d'organiser vendredi 11 mars 2011 à l'université de la Sorbonne Nouvelle-Paris 3, les professeurs Xavier Garnier et Jean-Philippe Warren. Il s'agira de débattre d'écrivains francophones dont les écrits portent la trace d'un malaise et de la difficulté à s'insérer dans le monde parisien des arts et des lettres, et du sentiment de solitude et d'exil qu'ils auraient éprouvés.

PAR LARBI GRAÏNE

L'écrivaine algérienne Assia Djebar figure parmi les auteurs dont l'œuvre a été retenue pour la journée d'études en question. Les autres auteurs qui ont attiré les faveurs des critiques sont le Malgache Jean Joseph Rabearivelo, l'Égyptien Tewfik El Hakim, le Suisse Charles-Ferdinand Ramuz, le Roumain Eugène Ionesco et le Suédois August Strindberg. Le libellé exact de cette manifestation est celui-ci : « En exil à Paris. Écrivains francophones entre cosmopolitisme et marginalité ».

Une pléiade d'universitaires de France, du Québec et de Roumanie posera la problématique suivante « Paris soigne l'image d'une ville accueillante pour les artistes et écrivains venus du monde entier qui ont adopté cette destination comme une sorte de patrie cosmopolite des Lettres.

Pourtant, par le passé, bien des écrivains et artistes francophones qui se sont installés temporairement ou en permanence à Paris ont porté sur la Ville lumière un regard différent ». Et d'ajouter « Qu'ils viennent du Québec, de Suisse, des Antilles, du continent africain ou d'ailleurs, Paris a généré souvent en eux un sentiment para-



Université de Sorbonne.

doxal d'exil peut-être plus aigu que chez des immigrants qui n'étaient pas de langue française ».

Les animateurs de ce colloque auront à cœur de répondre à une série de questions dont : « Les francophones américains, européens ou africains sont-ils condamnés à vivre en « exil » à Paris ? », « quels effets de distanciation ou de fausses complicités sont générés par le partage d'une même langue aux multiples accents ? », « les écrivains francophones sont-ils mieux placés pour faire apparaître l'aspect parfois étriqué de la Ville lumière ? », « quelles lites de pouvoir symboliques apparaissent derrière la volonté des écrivains d'être reconnus à Paris ? », « le refus de faire une place à l'écrivain francophone étranger est-il un signe de colonialisme larvé ? », « le francophone étranger n'est-il au fond qu'un « provincial », au même titre que le Breton ou le Marseillais ? », « quel Paris a été imaginé et vécu par les francophones de passage ? ».

Régine Robin de l'Université du Québec à Montréal donnera une communication sous le titre « Revient-on jamais 'chez soi' ? ». Pour sa part Claire Riffard de l'ITEM / CNRS traitera de l'œuvre de J.-J. Rabearivelo en s'appuyant sur une lecture de son journal et de sa correspon-

dance (1903-1937). De son côté Marc Kober de l'université Paris 13 fera une analyse de « L'Oiseau d'Orient » d'El Tewfik Hakim sous le titre *Les oiseaux migrants s'arrêtent-ils à Paris ?*. Jean-Philippe Warren de l'université Concordia du Québec, traitera quant à lui du thème des « retours d'Europe ». Dominique Combe de l'ENS de Paris soutiendra la thèse de « L'échec parisien de Charles-Ferdinand Ramuz ». En abordant l'auteur de *Rhinocéros*, Marina Muresanu Ionescu de l'Université de Iasi en Roumanie, tentera de répondre à cette question : « Le Paris d'Eugène Ionesco : enfer ou paradis ? ». À Sylvain Briens de l'Université Paris IV, il reviendra la tâche de disséquer l'œuvre francophone de l'écrivain suisse dans une communication ayant pour intitulé « Paris, lieu d'exil et théâtre de l'enfer dans l'œuvre francophone de August Strindberg ». Xavier Garnier de l'université Sorbonne Nouvelle abordera la thématique des « Touristes nègres à Paris » en relation avec le « paradoxe colonial ». Enfin Mireille Calle-Gruber de l'université Sorbonne Nouvelle planchera sur les « Écritures fugitives » sous le titre « Assia Djebar entre Alger et Paris ».

L. G.

ASSOCIATION CULTURELLE "A NOUS LES ÉCRANS"

2^e édition du Concours national du scénario

L'association culturelle des réalisateurs indépendants "À nous les écrans" a annoncé l'organisation de la 2^e édition du Concours national du scénario de courts métrages et documentaires. Le concours est ouvert à tous les scénaristes désireux de participer avec des scénarios en langue arabe ou en français. Pour les documentaires, le thème retenu a trait au 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie (5 juillet 2012), alors que le thème des scénarios des courts métrages est laissé au choix des participants. S'agissant des conditions de participation à cette 2^e édition du concours, les scénaristes intéressés doivent proposer des textes originaux qui n'ont pas été adaptés à la télévision, au cinéma, ni dans un cadre privé. Présidé par Lyes Salem (Algérie), le jury du concours du scénario des courts métrages sera composé de Shadia El-Ouslati (Tunisie) et Abdallah El-Jouhari

(Maroc). Pour les documentaires, le jury sera présidé par le réalisateur de documentaires Malik Ait-Aoudia. Le lauréat du prix du meilleur court métrage recevra une somme de 200.000 DA, celui du prix du meilleur documentaire la somme de 150.000 DA. L'Association a fixé la date du 31 mai prochain comme dernier délai pour la remise des scénarios des auteurs désirant prendre part à ce concours dont les prix seront remis en juin prochain, à l'occasion de la tenue des journées cinématographiques d'Alger.

Les lauréats du prix du meilleur scénario seront les premiers à bénéficier du soutien du ministère de la culture, pour la réalisation de leurs scénarios, outre la remise d'attestations d'honneur à tous les participants. 70 scénarios ont pris part à la première édition de ce concours dont 50 courts métrages, 15 longs métrages et 5 films documentaires. La première place

dans la catégorie du meilleur scénario de long métrage est revenue à Meriem Menouri pour son scénario "El-Hagra ma doumch", le prix du meilleur scénario de court métrage a été décerné à Yasmine Chouikh pour son film "El-Djinn", dont la date du premier tour de manivelle a été fixée, en vue de sa projection lors de la deuxième édition des journées cinématographiques.

Le prix du meilleur scénario de film documentaire a été remis au romancier Mohamed Madjani pour son oeuvre "le rêve islandais". Par ailleurs, plusieurs prix d'encouragement ont été remis aux trois catégories notamment à la catégorie des courts métrages qui a obtenu trois prix (Asaad Abdelaziz, Mezmar Drifa et Abdelkrim Tazarout), un pour les films documentaires (Salima Ait Mesbah) et un pour les longs métrages (Benbahi Zoubida).

APS

THÉÂTRE

Casting de comédiens à Oran



Pour la réalisation d'une pièce historique autour de la personnalité du roi numide Syphax, écrite par Bouziane Ben Achour, un casting se tient jusqu'à aujourd'hui 6 mars au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Le casting est ouvert aux hommes et femmes de théâtre désireux de participer à cette œuvre épique.

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS D'ALGER

Riche programme



Le Centre culturel français d'Alger organise cette semaine un programme riche et diversifié. Une conférence-débat « Simone de Beauvoir et le deuxième sexe » animé par Sylvie Chaperon, historienne et maître de conférences à l'université de Toulouse le Mirail de 17h à 19h au CCFA.

La deuxième manifestation attendue est le duo de théâtre musical demain à partir de 19 h avec Paul Staïcu et Laurent Cirade. Après avoir tourné pendant plusieurs années avec leur précédent spectacle dans le monde entier, Paul Staïcu et Laurent Cirade, nos deux virtuoses du piano et du violoncelle, nous entraînent dans un nouveau délire théâtral hors normes et sans paroles où, dans un rythme toujours endiablé, s'enchaînent les situations décalées toutes aussi surprenantes qu'irrésistiblement drôles.

4^e SALON DE LA CRÉATIVITÉ FÉMININE

Ça se passe à Aïn Temouchent

La Maison de la culture de Aïn Temouchent organise le 4^e Salon de la créativité féminine.

Programme :

- du 6 au 10 mars 2011 : Concours radiophonique sous le thème de la Journée mondiale de la femme.

Dimanche 6 : Concours de couture traditionnelle et manuelle broderie, macramé, œuvre d'art, joaillerie et artisanat...

Lundi 7 : Concours de poésie, contes et arts plastique, coiffure, pâtisserie ainsi qu'une conférence, animée par des spécialistes, sur les modalités d'insertion de la femme créative et son soutien via le suivi des programmes de financement de la jeunesse. **APS**

HANDBALL- 35^E CHALLENGE INTERNATIONAL MARANNE

L'EN senior en regroupement à partir d'aujourd'hui

L'équipe nationale de handball seniors messieurs sera en regroupement à partir d'aujourd'hui à Alger en prévision de la 35^e édition du Challenge international, Georges Maranne qui aura lieu les 12 et 13 mars prochain en France.

PAR MOURAD SALHI

Outre l'Algérie qui a confirmé sa participation, ce tournoi verra la présence également de la Tunisie, la République tchèque et le club organisateur, Ivry. Cette préparation permettra aux protégés de Bouchekriou Salah de préparer deux importantes compétitions officielles figurant à son programme pour l'année 2011. « Comme vous savez, nous avons dans notre programme deux importantes compétitions internationales, à savoir les Jeux africains de Maputo en septembre et les Jeux arabes de Doha en novembre. Ce rendez-vous de Maranne nous aidera à finaliser notre programme de préparation avant ces grandes compétitions. C'est vrai qu'au début, j'avais demandé aux organisateurs de participer avec l'équipe espoir qui se prépare actuellement pour un autre rendez-vous important, mais ils ne voulaient pas. N'empêche, ce sera une belle occasion non seulement pour les locaux, mais également pour les espoirs pour acquérir une certaine expérience » nous a déclaré, hier, le coach national Salah Bouchekriou qui confirme qu'au moins six éléments de l'équipe espoir effectueront leurs déplacements en France. «



Mis à part Rahim Abdelkader le sociétaire de Nancy en France, aucun autre joueur étranger ne figure dans ma liste pour ce tournoi de Maranne, ils sont toujours avec leurs clubs respectifs. Pour les remplacer, j'ai préféré retenir six éléments de l'équipe espoir et le reste sont tous des joueurs qui évoluent dans les différents clubs du championnat national » a-t-il confirmé et d'ajouter que « les joueurs qui évoluent dans les différents championnats européens ne seront pas retenus même pas pour les Jeux africains et les Jeux arabes. La réglementation de la fédération internationale de handball

(IHF) stipule que le joueur évoluant dans un club européen ne peut être retenu qu'un seul mois par an. Voilà pourquoi je préfère les laisser pour le prochain championnat d'Afrique des nations ». La nouveauté dans l'effectif de Salah Bouchekriou, c'est l'arrivée de deux juniors de la JSE Skikda, Kaabache Hicham, El-Ouardi Belkacem et le jeune espoir du GS pétrolier Anis Zamoum. Sinon le même effectif sera reconduit par le coach national à l'exception, évidemment, de Djellabi Abderraouf de l'Olympique d'El Oued Blessé aux ligaments. M. S.

EN PRÉVISION DES JEUX AFRICAINS DE MAPUTO

L'EN féminine en stage à compter de demain à Alger

En vue des Jeux africains de Maputo en septembre prochain, l'équipe nationale dames reprendra son cycle préparatoire dès demain 7 mars jusqu'au 9 du même mois à Staoueli, sous la direction de Ait Ouarab Mourad. Un deuxième regroupement aura lieu du 22 au 27 de ce mois. Ensuite la formation nationale participera au traditionnel tournoi de Constantine qui aura lieu du 28 mars au 1^{er} avril prochain.

CLASSEMENT DES FÉDÉRATIONS AFRICAINES

L'Algérie à la deuxième place

La fédération algérienne de handball vient à la deuxième place au dernier classement général établi par la confédération africain de handball (CAHB) avec un total de 835 points, juste derrière l'Angola qui occupe la première place avec 845 points, en devançant de ce fait le vice champions d'Afrique, l'Égypte qui occupe désormais la troisième position et le champion d'Afrique en titre, le Tunisie qui vient à la quatrième position. Le but de cette classification selon l'instance africaine de handball, c'est de déterminer les critères au championnat d'Afrique. Le classement a été fait sur la base des différentes compétitions qui se sont déroulées après le championnat d'Afrique des nations au Caire. Pour ce qui concerne la CAN, douze équipes au maximum participent à cette compétition, à chaque rang, dix points sont alloués. L'équipe classée première aura un total de 120 points, tandis que la dernière du classement aura 10 points seulement. La sélection algérienne homme classée lors du précédent championnat d'Afrique des nations à la troisième place bénéficiera de 100 points, alors que celle féminine classée quatrième aura droit à 90 points. Ce classement a été établi selon la participation des équipes nationales et des clubs de chaque pays aux différentes échéances continentales. M.S.



ELIMINATOIRES CAN-2012/ ALGÉRIE-MAROC AU STADE D'ANNABA

L'état de la pelouse suscite de l'inquiétude

Le président de la Ligue régionale de football de Annaba, Ahmed Mebrek, a indiqué hier que les responsables de la sélection algérienne, ont émis des réserves sur l'état de la pelouse du stade du 19 mai 1956 de Annaba, qui devra abriter le 27 mars le match Algérie-Maroc, comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. «Après avoir supervisé l'état de la pelouse du stade, les responsables de l'Equipe nationale, ont émis des réserves sur son état, à quelques jours de cette rencontre», a souligné M. Mebrek, précisant que «la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Annaba a transmis ces doléances aux experts chargés de la réfection de la pelouse de prendre les mesures nécessaires afin qu'elle soit prête le jour J». Le manager général de l'Equipe nationale, Abdelhafid

Tasfaout, et l'entraîneur-adjoint, Mohamed Chaib, ont effectué une visite à Annaba pour s'enquérir de l'état de la pelouse, et visiter les installations qui seront mises à la disposition de la sélection nationale, en vue du stage qui précède le match, dont le début est prévu le 20 mars. Pour ce qui est des billets qui seront mis en vente, Ahmed Mebrak, révèle qu'il seront au nombre suffisant pour satisfaire la demande du public attendu en vue de ce derby maghrébin. «60.000 à 65.000 billets seront mis en vente une semaine avant le jour de ce match, à travers les points de vente qui seront désignés prochainement par la fédération algérienne de football (FAF). Le prix du billet sera de 200 dinars, ce qui est à mon sens symbolique pour attirer le maximum de supporters», a-t-il ajouté dans une déclaration à la Radio Algérie

internationale.

Le rétablissement de Fouad Kadir en bonne voie

Le rétablissement du milieu international algérien du FC Valenciennes (Ligue 1 française), Fouad Kadir, touché à l'ischio-jambier, est «en bonne voie», a indiqué hier le club sur son site officiel. Fouad Kadir (27 ans), a repris la course au début de la semaine tout en continuant à se soigner, précise la même source. Toutefois, aucune date de retour n'est fixée pour le moment, mais les choses suivent leur cours normal pour l'international algérien. Pour rappel, Kadir a été victime d'une déchirure à l'ischio-jambier lors de son match de reprise avec la réserve de Valenciennes le mois dernier.

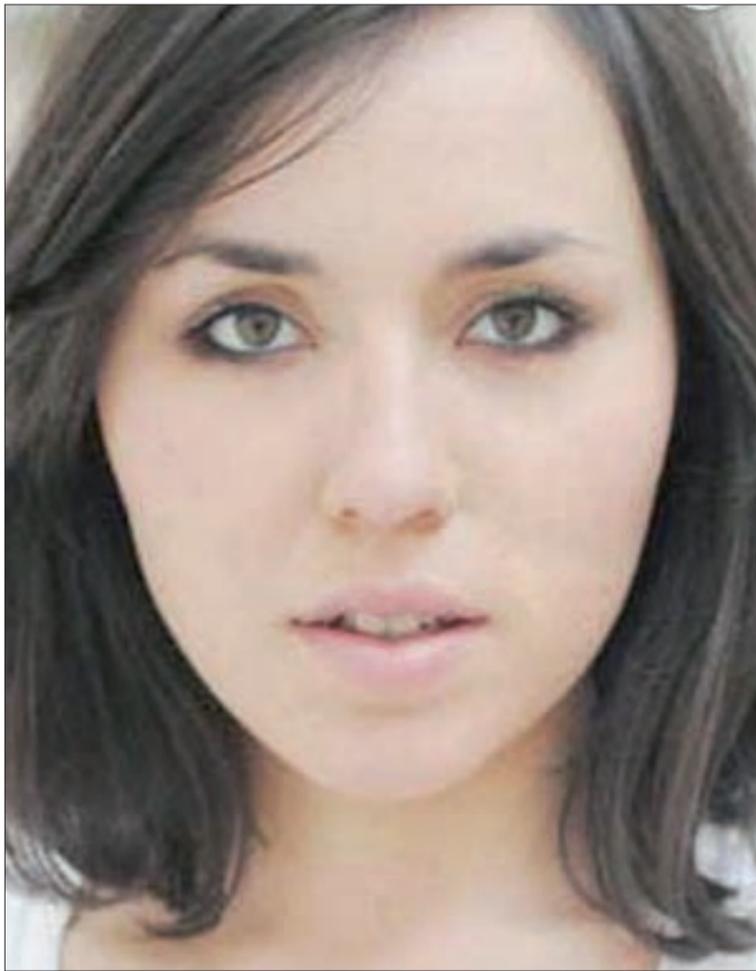
Gabrielle Lazure et Déborah Grall partagent leurs souvenirs du bled !

Mardi 1er mars, Christophe Botti donnait la première représentation de sa pièce *Frères du bled*, mise en scène par le talentueux Thierry Harcourt, sur les planches du Vingtième Théâtre dans le 20^e arrondissement de Paris. L'histoire ? Une famille se retrouve face à son histoire, face à ses secrets, ses silences mais surtout son passé : la guerre d'Algérie. Vingt ans après les événements d'Algérie, dans un village français, une mère s'apprête à commémorer la disparition de Maurice, le père de ses enfants. Les jumeaux Jasmine et François sont là pour cette cérémonie. Djalil, le petit frère, arrive du bled avec le journal du père qui va plonger la famille dans l'âpreté de la guerre d'Algérie et lui raconter son histoire.

Dans cette pièce, la petite fille de Philippe Noiret, Déborah Grall, joue la soeur jumelle de Mathieu Bisson. Après une petite prestation dans Gainsbourg, vie héroïque mais aussi dans *Maison Close sur Canal +*, Déborah Grall nous montre une nouvelle fois l'étendue de son talent.

A 53 ans, Gabrielle Lazure - dont la fille Emma, 10 ans, pourrait jouer dans le prochain Spielberg - est toujours aussi somptueuse dans ce rôle de mère qui plonge dans ses souvenirs.

Un casting d'exception pour une pièce qui n'a pas fini de faire parler d'elle...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1793 Première utilisation de la guillotine à Rouen



Sous l'Ancien Régime, il existait une multitude de modalités d'application de la peine capitale, selon le crime et la condition du condamné : la décapitation à l'épée (ou à la hache) était réservée aux nobles, la pendaison aux voleurs, le bûcher aux hérétiques, la roue aux bandits de grands chemins, l'écartèlement aux récidives.

La méthode de décapitation mécanique est préconisée par le docteur Joseph-Ignace Guillotin, qui considérait cette méthode comme plus humaine que la pendaison ou la décapitation à l'aide d'une hache.

C'est le docteur Louis, célèbre chirurgien de l'époque, qui préconise, dans un rapport remis le 7 mars 1792, la mise au point d'une machine à lame oblique, seul moyen de donner la mort à tous les condamnés avec rapidité et sûreté, ce qui n'était pas possible avec une lame horizontale. La première exécution au moyen de la guillotine se déroule le 25 avril 1792 sur la place de Grève (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville).

1884 La poubelle devient obligatoire pour les immeubles de Paris

Le préfet Eugène René Poubelle impose aux habitants l'usage de réceptacles fermés pour l'évacuation des ordures. Ces réceptacles, qui immortalisent bientôt le nom de leur inventeur, se généralisent dans toutes les grandes villes, réduisant considérablement la saleté habituelle aux voies publiques depuis le Moyen Âge et facilitant le travail des éboueurs.



1897 Le Dr Kellog prescrit ses céréales

Le médecin américain John Kellogg sert pour la première fois des pétales de maïs à ses patients de l'hôpital de Battle Creek (Michigan). Le produit dont il est l'inventeur sera mis sur le marché l'année suivante. Les "Corn-Flakes" du Dr Kellogg sont nés.

1933 Le jeu monopoly est inventé



Il s'est largement inspiré du "Jeu du propriétaire" inventé en 1904. Les noms des rues sont ceux des vraies rues d'Atlantic City où Darrow avait l'habitude de passer ses vacances. Le jeu modifié et de

forme carré sera mis sur le marché par la société Parker Brothers en 1935.

Il reçoit le brevet de son invention le 28 décembre 1935.

1980 Naufrage du pétrolier malgache Tanio



En 1980, Le Tanio était sûrement bien fatigué. Les citernes, et même le pont, n'avaient jamais été complètement peints. Mais, quelques mois avant son naufrage, il avait subi de grosses réparations et changer de nom. Le Lorraine est devenu le Tanio.

Alors qu'il se rend d'Allemagne en Italie avec à son bord 27.500 tonnes de fuel lourd, le pétrolier Tanio se casse en deux.

La partie avant du pétrolier d'abord restée pliée à 45 degrés, se sépare de l'arrière et flotte verticalement avant de couler, emportant avec elle huit marins.

L'arrière s'incline et dérive lentement. 6.000 tonnes de fuel se déversent dans la mer. La partie arrière dérive vers la côte avec le reste de l'équipage. Après avoir secouru les survivants par hélicoptère, deux remorqueurs parviennent à ramener l'arrière du bateau à bon port, évitant une catastrophe écologique. Il est mis sur le marché le 5 novembre.

1985 La chanson We Are The World jouée pour la première fois à la radio

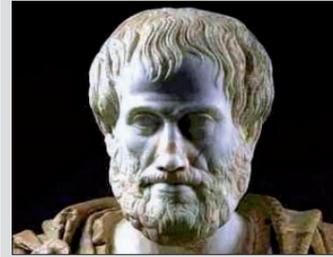


La chanson *We Are The World*, enregistrée par 46 grands interprètes regroupés sous le nom de USA For Africa, est jouée pour la première fois à la radio.

We Are The World est une chanson de 1985 écrite par Michael Jackson et Lionel Richie, produite par Quincy Jones et enregistrée par le groupe de musiciens USA for Africa. Ce titre a eu pour objectif caritatif de collecter des fonds pour lutter contre la famine en Éthiopie.

LE CARNET DU MIDI

-384 UN VÉRITABLE ENCYCLOPÉDISTE



S'il est un nom à retenir dans l'histoire des sciences grecques, c'est celui d'Aristote. Philosophe grec et naturaliste, né ce jour en Macédoine. Aristote est un véritable encyclopédiste. Il a fourni de nombreux traités scientifiques et certaines de ses observations, notamment en biologie, sont d'une réelle justesse et dénotent un esprit logique remarquable. Aristote entame la rédaction de nombreux écrits comme les dialogues sur la justice, sur l'éducation, sur l'amitié. Élève de Platon, Aristote entreprend d'importants travaux scientifiques qui mèneront à la rédaction de traités et de cours. Parmi eux figurent les traités du ciel, de la génération et de la corruption et le livre IV des météorologiques.

1809 VOYAGE EN BALLON



Jean-Pierre Blanchard, né le 17 juillet 1753, est un autodidacte français qui s'illustra dans la conquête des airs en ballon. Suivant l'exemple des frères Montgolfier qui ont fait voler un ballon avec deux passagers gonflé à l'air chaud l'année précédente, il construit un ballon gonflé à l'hydrogène et muni d'une hélice et de rames en plumes mues à la force des bras. Le 2 mars 1784, la foule rassemblée sur le Champ de Mars à Paris assiste à l'ascension d'un aérostat habité. Le ballon, poussé par le vent, franchit la Seine et revient pour se poser rue de Sèvres.

Le 7 janvier 1785, Blanchard et son ami et mécène américain John Jeffries traversent la Manche de Douvres à Guines en 2 heures 25 minutes, à bord d'un ballon gonflé à l'hydrogène. Cet exploit eut un retentissement dans toute l'Europe et Blanchard se rendit dans de nombreux pays faire des démonstrations de vol en ballon ainsi que des essais avec des animaux d'un parachute auquel il travailla.

Il alla aux États-Unis faire des présentations ; au cours de l'une desquelles son fils trouva la mort. Lui-même tombe de son ballon en 1808 à La Haye. Revenu à Paris, il y meurt ce jour. Sa seconde femme, Madeleine Sophie Armand, qui l'accompagnait depuis 1805, poursuit les présentations de vol libre. Elle y laisse également la vie à Paris le 6 juillet 1819, son ballon s'étant enflammé.

1849 UN AMOUREUX DE LA NATURE



Luther Burbank, né ce jour dans le Massachussets, était un Américain botaniste, horticulteur. Il a développé plus de 800 souches et variétés de plantes sur ses 55 ans de carrière. Il a développé une épine de cactus (utile pour les bovins d'alimentation) et le plumcot. Dans ses jardins, il expérimentait en permanence 3.000 croisements par la mise en culture de millions de pieds.

Il teste au total, durant sa vie, plus de 30.000 nouvelles variétés.

Il développe la pomme de terre Russet Burbank en 1871 qui est exportée en Irlande pour lutter contre la grande famine.

Son œuvre est aussi à l'origine de la loi américaine de 1930 sur la possibilité de breveter de nouveaux hybrides de plantes. Burbank a été critiqué par les scientifiques de son époque parce qu'il ne tient pas le genre de registres détaillés qui sont la norme dans la recherche scientifique et parce qu'il était surtout intéressé par l'obtention de résultats plutôt que dans la recherche fondamentale. Il décède à l'âge de 77 ans.

1875 LE PÈRE DU "BOLÉRO"



Maurice Ravel, né ce jour, était un compositeur français de l'époque moderne. Avec son aîné Claude Debussy, Ravel fut la figure la plus influente de la musique française de son époque et le principal représentant du courant dit impressionniste au début du XX^e siècle. Son œuvre, modeste en nombre d'opus (quatre-vingt-six œuvres originales, vingt-cinq œuvres orchestrées ou transcrites), est le fruit d'un héritage complexe s'étendant de Couperin et Rameau jusqu'aux couleurs et rythmes

du jazz et d'influences multiples dont celle, récurrente, de l'Espagne. Il est Reconnu comme un maître de l'orchestration et un artisan perfectionniste. Homme engagé, Ravel fut au nombre des défenseurs de Stravinski lors de la création tumultueuse du *Sacre du printemps* le 29 mai à Paris 1913. En octobre 1928, Ravel fut fait docteur en musique honoris causa à l'Université d'Oxford. Dans sa ville natale, il inaugura, en août 1930, le quai qui porte son nom. Il commença à présenter des signes de maladies neurologiques, il meurt à l'âge de 62 ans.

ANGIOGRAPHIE

Ce qu'il faut savoir

Visualiser l'intérieur de nos vaisseaux ! C'est ce que permet l'angiographie ou angéiographie. Réalisé par un radiologue, cet examen médical est précisément appelé artériographie, lorsqu'il concerne une artère. Et phlébographie, quand le médecin explore une veine. Découverte.

Quelles sont les indications ?

Ce type d'examen est notamment indiqué en cas de suspicion d'une maladie vasculaire, d'une malformation artérielle ou veineuse. Il permet aussi de mettre en évidence un rétrécissement ou une occlusion d'une artère ou d'une veine.

L'angiographie est réalisée sous anesthésie locale ou générale, selon les cas. Elle débute par une ponction au niveau d'une artère. Il s'agit généralement de la carotide (dans le cou), de l'artère humérale (au niveau du coude) ou fémorale (à l'aîne) selon que la zone à investiguer se situe au niveau du cerveau, du cœur, de l'œil, du poumon... Le médecin introduit un cathéter, autrement dit un tube flexible dont il va suivre la progression sur un écran de contrôle. Cet instrument va servir à injecter un produit de contraste iodé qui va colorer les vaisseaux. Une fois l'examen terminé et les clichés radiologiques effectués, le cathéter est retiré et le point de ponction comprimé pendant quelques minutes.

Des risques ?

Outre des réactions locales au point de ponction (formation d'un hématome par exemple), le risque principal est lié à une réaction d'intolérance au produit iodé. C'est pourquoi les patients allergiques doivent informer le médecin de leurs antécédents éventuels. Quant au risque thrombo-embolique lié au cheminement du cathéter, il est très rare et serait inférieur à 1 %.

CHIMIOTHÉRAPIE

Des oméga 3 pour éviter la perte de poids ?

Les traitements anticancéreux par chimiothérapie entraînent bien souvent des effets secondaires. Parmi ces derniers, signalons une perte de poids et de masse musculaire, très fréquentes chez la majorité des malades. Or selon un travail canadien, une alimentation enrichie en oméga 3 permettrait de les prévenir ou d'en diminuer l'importance.

L'équipe de Vera Mazurak, de l'Université d'Alberta, à Edmonton (Canada), a suivi 40 patients traités pour un cancer du poumon non à petites cellules. Seize malades ont reçu quotidiennement pendant la durée de leur chimiothérapie une supplémentation comportant 2,2 grammes d'acide eicosapentaénoïque ou EPA. Cet acide gras polyinsaturé, qui appartient à la famille des oméga 3, se trouve notamment dans les huiles de poisson. Les 24 autres patients, pour leur part, n'ont bénéficié d'aucun apport nutritionnel particulier. Tout au long du traitement, la masse musculaire et la masse grasse de tous les malades ont été régulièrement mesurées par scanner, et leur poids a fait l'objet d'une surveillance étroite.

Résultat : les patients qui avaient reçu des compléments sous forme d'oméga 3 ont maintenu leur poids initial. En revanche, les autres ont perdu en moyenne 2,3 kilos chacun. Mais c'est en termes de masse musculaire que les conclusions de l'étude sont les plus intéressantes. En effet, plus des deux tiers des patients ayant pris le complément alimentaire (69%) ont maintenu voire augmenté leur masse musculaire. A l'inverse, 29% seulement des patients du groupe contrôle ont maintenu la leur... et aucun ne l'a augmentée.

Un simple complément d'oméga 3 — peu onéreux et dénué d'effets secondaires — dans l'alimentation des patients qui reçoivent une chimiothérapie anticancéreuse pourrait donc, améliorer considérablement leur qualité de vie. Sachant que « la perte de poids et de masse musculaire provoque tout à la fois un état de fatigue, une détérioration de la qualité de vie voire l'impossibilité de supporter certains traitements indispensables », c'est là une option des plus attractives.

APS

LE PACEMAKER GASTRIQUE

Une nouvelle arme contre l'obésité

Un pacemaker gastrique pour limiter l'appétit et perdre du poids : Patrick Hetzner, facteur munichois de 104 kilos, en a perdu plus de dix depuis l'implantation dans son estomac, il y a cinq mois, grâce à cet appareil, déjà disponible sur le marché européen, et qui s'annonce très prometteur dans la prise en charge des personnes obèses.

PAR SORAYA HAKIM

Agé de 20 ans, Patrick Hertzner a reçu cet implant dans le cadre d'un essai clinique. L'appareil, qui fonctionne un peu comme un pacemaker cardiaque, consiste en un stimulateur et un détecteur, implantés chirurgicalement sur l'estomac.

Le stimulateur envoie des impulsions électriques pour duper l'estomac et le cerveau en leur faisant croire que l'organisme est rassasié. Des impulsions qui se font sentir quelques minutes après avoir commencé à manger ou à boire, selon ce patient qui précise que ces impulsions lui permettent d'avoir l'impression d'avoir assez mangé après avoir consommé la moitié de sa ration habituelle.

"Ça fait comme une légère pression ou une chatouille sur l'estomac, mais ce n'est pas une sensation désagréable", a-t-il livré lors d'une interview téléphonique à l'agence de presse Reuters. "C'est comme un petit guide qui m'aide à changer de vie", ajoute-t-il.

Jusqu'à-là, 65 personnes réparties en deux études ont bénéficié de cet appareil, mis au point par un fabricant américain, Intrapace. La moitié d'entre eux l'ont depuis au moins un an, et la plupart ont perdu environ 20 % de leur poids de départ sans en reprendre.

Après avoir reçu le feu vert des responsables sanitaires en Grande-Bretagne le mois dernier, il est désormais disponible à la commercialisation dans l'Union européenne.

L'appétit est en partie contrôlé par des signaux qui vont des nerfs situés autour de l'estomac jusqu'au cerveau. Le pacemaker stomacal prend sa place dans ce système de communication, envoyant au cerveau un message de satiété après consommation d'une quantité de nourri-



ture pourtant relativement faible.

"Si vous réussissez à stimuler les nerfs qui vont de l'estomac au cerveau, ça peut vraiment avoir un effet sur la réduction de la quantité d'aliments ingérés", note Stephen Bloom, spécialiste de l'obésité à l'Imperial College de Londres, qui n'était pas impliqué dans ces essais cliniques.

Les médecins qui connaissent l'appareil disent que pour les patients, il existera toujours un moyen de contourner le système. "On pourrait s'arranger pour que le pacemaker agisse en donnant la nausée, mais on ne le fera pas. Si vous retirez toute responsabilité au patient, il ne pourra pas changer tout seul."

En plus de son effet sur l'appétit, l'appareil, grâce au détecteur, suit les patients quand ils mangent, boivent ou font de l'exercice. Ils peuvent ainsi mesurer leurs progrès. Intrapace a, par ailleurs, créé un réseau en ligne pour que les utilisateurs puissent échanger des conseils sur la perte de poids et partager leurs expériences.

La première clientèle visée par Intrapace en Europe est celle des établissements spécialisés dans l'amaigrissement en Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne. En Grande-Bretagne, l'appareil coûte 24.000 dollars (17.169 euros), acte

chirurgical inclus. La société espère pouvoir commercialiser son pacemaker gastrique aux Etats-Unis d'ici 2014.

La pile de l'appareil peut fonctionner environ cinq ans et c'est aux patients de décider de la durée d'utilisation. Hetzner, par exemple, compte le porter quatre ans. "Je ne veux pas reperdre du terrain", dit-il, ajoutant qu'il recommande l'appareil à d'autres. "Je veux être sûr que je peux tenir avec et que mon organisme s'adapte à cette nouvelle façon de manger".

Les autres méthodes, notamment l'anneau ou l'agrafe gastriques, ont des effets secondaires importants, notamment des nausées et des vomissements dès que les gens qui en sont porteurs mangent un peu trop. L'effet secondaire le plus important du pacemaker a été une infection en rapport avec la chirurgie.

Mais, soulignent certains experts, le pacemaker gastrique ne prend pas en compte les raisons qui sous-tendent l'hyperphagie : On part du principe que les gens mangent trop parce qu'ils ont faim, mais on sait bien que les raisons sont plus compliquées. On peut manger parce qu'on est déprimé, qu'on est insomniaque, rappelle Stéphane Rossner, professeur spécialiste de l'obésité, à l'hôpital universitaire Karolinska

S H

COELIOSCOPIE ?

Ce qu'il faut savoir

Une coelioscopie est une technique chirurgicale mini-invasive qui vise à observer l'intérieur de l'abdomen. Lorsqu'il est effectué dans un but diagnostique, l'examen permet de rechercher une anomalie indécélable par d'autres moyens.

Quelles sont les indications

La coelioscopie opératoire pour sa part, permet de mener à bien un geste chirurgical sans ouvrir l'abdomen. Cette technique peu invasive est notamment utilisée en cas de grossesse extra-utérine, de kyste ovarien, d'endométriose ou d'adhérences. Les progrès de la coelioscopie opératoire permettent désormais d'envisager des gestes plus complexes comme l'ablation

de l'utérus (hystérectomie) ou d'un rein (néphrectomie) par exemple.

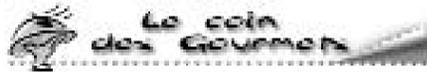
Comment se déroule une coelioscopie

L'opération est toujours menée sous anesthésie générale. Elle débute par une incision au niveau du nombril, par laquelle est introduite une minuscule caméra. Le but est d'examiner l'intérieur de l'abdomen, et plus particulièrement les organes génitaux : utérus, ovaires ou trompes de Fallope. Grâce à son diamètre de seulement quelques millimètres, cet appareil autorise des interventions mini-invasives. Dans le cas d'une opération chirurgicale, des incisions supplémentaires entre 5 mm

et 12 mm sont réalisées au niveau de l'abdomen. Elles permettent d'insérer les instruments nécessaires à ces opérations, dont certaines sont de plus en plus complexes.

Des risques ?

Lors de l'examen, des plaies graves des organes internes de l'abdomen — mais c'est très exceptionnel — peuvent se produire, nécessitant une intervention chirurgicale et/ou une transfusion sanguine. Dans les suites de la coelioscopie, un hématome ou un abcès peuvent également se former autour de la cicatrice. La survenue d'une phlébite ou d'une embolie pulmonaire reste exceptionnelle.



Poulet et légumes sautés



Ingrédients :

1 poitrine de poulet
3 c. à soupe de maïzena
Une pincée de gingembre
1 c. à café de sucre
2 gousses d'ail
Une pincée de piment rouge
Une demi-tasse d'eau
5 c. à soupe de beurre
4 carottes
1 oignon
2 poivrons

Préparation :

Couper le poulet en lanières étroites. Mélanger la maïzena, le gingembre, le sucre, le piment rouge et l'ail. Ajouter le poulet, mélanger pour enrober. Incorporer l'eau. Mettre de côté. Dans une poêle anti-adhésif, faire mousser, sur feu vif, un peu de beurre. Ajouter le poulet et faire sauter ou jusqu'à tendreté. Retirer la poêle, faire fondre 2 c. à soupe de beurre, ajouter les carottes, les poivrons et l'oignon coupés finement et faire sauter 2 min. Cuire tout en remuant jusqu'à épaississement. Servir avec du riz.

Pain perdu et pommes caramélisées



Ingrédients :

Environ 1 baguette de pain rassis
1 demi-litre de lait
2 œufs
2 c. à soupe de sucre
1 sachet de sucre vanillé
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Un peu de beurre
2 pommes
De la cannelle

Préparation :

Eplucher et couper les pommes en quartiers. Faire fondre une noisette de beurre dans une poêle et faire revenir les pommes jusqu'à ce qu'elles se colorent. Réserver au chaud. Couper le pain en tranches de 2 cm d'épaisseur, mélanger le lait, les œufs, les sucres et l'eau de fleur d'oranger dans un saladier et battre. Imbiber les morceaux de pain dans le mélange. Faire chauffer une noisette de beurre dans une poêle, et faire revenir les quartiers de pommes 2 min de chaque côté. Réserver sur du papier absorbant. Servir les tranches de pain perdu saupoudrées de sucre et de cannelle avec les morceaux de pomme caramélisés.

LE PARFUM QUI VOUS CORRESPOND

Comment le choisir

Depuis toujours, le parfum représente la personnalité de celui qui le porte, c'est pour cela qu'il est important de bien le choisir et trouver celui qui vous ressemble.

relles et raffinées. Idéale pour les personnes chaleureuses, gaies, sensibles, généreuses et proches de la nature.

Les chyprés :

Cette famille regroupe les parfums aux accords de mousse de chêne accompagné de notes fleuries et fruitées. Elle évoque une forte personnalité indépendante et affirmée. Ces notes laissent un sillage tenace.

Les ambrés :

Famille la plus sensuelle qui regroupe des notes douces, poudrées, vanillées et animales. Cette famille est envoûtante et idéale pour les personnes mystérieuses et téméraires.

Les boisés :

Composée de notes chaudes comme le santal et parfois sèches comme le cèdre. Elle rappelle l'odeur des crayons. La plupart de ces parfums sont masculins mais entrent peu à peu dans les compositions féminines. Idéal pour les personnes au caractère original et dynamique qui aiment la fantaisie.

Les hespéridés :

Constitués essentiellement d'agrumes tels que le pamplemousse, citron, bergamote, fleur d'oranger... Forme olfactive très aérienne qui évoque la fraîcheur et la légèreté. Cette famille de parfums est idéale pour les personnes sportives, dynamiques et pétillantes.

Les floraux :

C'est la famille la plus importante qui ne possède que des parfums féminins. Elle regroupe des senteurs fleuries telles que la rose, le jasmin, le lilas, le muguet... Elle possède des notes natu-



A savoir :

Comme on l'a dit, un parfum compose votre personnalité. C'est un sillage, une émotion de vous-même. Si vous utilisez toujours le même, vous allez créer une identité et une reconnaissance olfactive, une

confirmation de votre caractère, de votre charme. On pourra reconnaître votre passage et votre odeur. Si vous changez trop souvent de parfum, vous ne pourrez pas laisser cette identité olfactive.

CONSEILS PRATIQUES

Conserver des photos

de la photo ou l'émulsion du négatif.

Exposer vos photos :

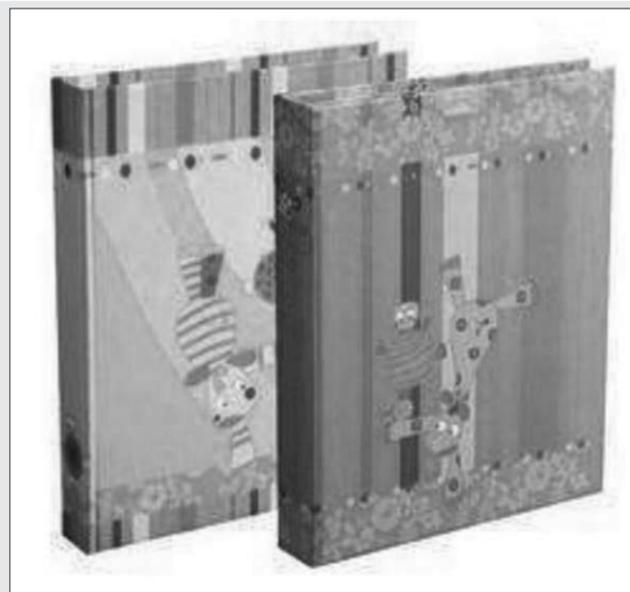
Si vous souhaitez exposer vos photos, montez-les sous cadre de verre traité anti-UV ou plastifiez-les. Cela les protégera des rayons du soleil et de certains oxydants atmosphériques (fumée de cigarette...) qui fragilisent les colorants.

La conservation des photos :

- Entreposez vos photos dans une pièce ventilée où la température est contrôlée. Evitez les pièces humides où vos clichés se gondolent et risquent d'être marqués par des moisissures ou la piqûre (des taches brunes permanentes).
- Conservez-les à l'abri de la lumière directe du soleil (des photos se conservent mieux dans le noir), dans des boîtes solides, aux coins renforcés et à

la dimension des épreuves.

- Entre chaque photo, placez des feuilles intercalaires.
- Rangez vos clichés dans des enveloppes ou des albums sans acide que vous trouverez facilement auprès de votre revendeur photo.
- Utilisez des pochettes en polypropylène de qualité pour les négatifs.
- Pour annoter le dos de vos photos, soyez très précautionneux et n'utilisez que des crayons à mine. Les stylos à bille ou les stylos marqueurs peuvent traverser le papier et tacher la photo.
- N'accrochez jamais vos légendes sur la photo elle-même (trombones, adhésif...). Elles doivent être conservées et entreposées séparément.
- Les albums se conservent dans une boîte, à plat, une feuille intercalaire sans acide entre les pages.



L'humidité, les variations de température, la lumière ou les manipulations incorrectes abîment vos photos. Voici donc quelques conseils pour ralentir leur détérioration et les conserver plus longtemps...

Comment procéder ?

- Lorsque vous manipulez vos photos, portez des gants de coton blancs car la poussière et les traces de doigts peuvent causer des dommages irrémédiables.
- Manipulez toujours les épreuves et les négatifs par les rebords.
- Ne touchez jamais la surface

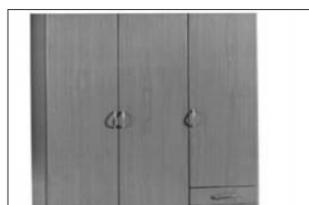
A S T U C E S

Torchons et spatules en bois toujours propres :



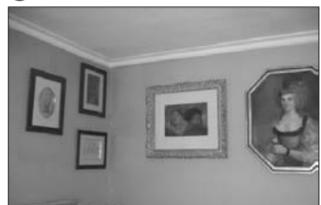
Ce sont de véritables nids à microbes. Javellisez-les donc après chaque usage. Les torchons ne valent pas mieux que les cuillères en bois au niveau de l'hygiène, changez-les tous les jours.

Changer le papier au dessus des armoires :



Se serait plus pratique si vous découpez d'avance plusieurs feuilles, empilez-les. Quand la feuille sur le dessus est vraiment sale, jetez-la, et une autre, toute nouvelle apparaît.

Nettoyer les murs gras :



Pour effectuer cette opération, enduisez d'une pâte composée à parts égales de bicarbonate de soude et d'eau. Laissez agir pendant une heure puis rincez et séchez.

Désinfecter un ouvre-boîte :



N'oubliez pas de le nettoyer. Les germes s'y multiplient ! Frottez-le en tous sens avec une brosse à dents imbibée de détergent. Et n'oubliez pas, ensuite, de nettoyer la brosse après chaque usage.

La greffe d'une bronche artificielle pour éviter l'ablation du poumon



Des chirurgiens français ont réussi une première mondiale en greffant une bronche artificielle sur un patient atteint d'un cancer du poumon. Ils ont ainsi pu éviter l'ablation, opération à haut risque.

Agé de 78 ans, atteint d'un cancer sur le poumon droit, un homme devait logiquement subir une ablation du poumon après avoir déjà eu des traitements anticancéreux. Ce patient cumulait tous les facteurs augmentant le risque de ne pas survivre à une telle opération, ont expliqué le Pr Emmanuel Martinod et ses collègues de l'hôpital Avicenne de Bobigny (93). Cette équipe a testé sur ce patient une technique nouvelle, fruit de 10 ans de recherches en laboratoire : la greffe d'une bronche artificielle qui permet d'utiliser les capacités de réparation naturelles

de l'organisme pour reconstruire le tissu bronchique.

Cette première mondiale a été présentée aujourd'hui à l'hôpital Avicenne (Ap-Hp) par les Pr Martinod, Dominique Valeyre et Alain Carpentier, dont le laboratoire a hébergé les travaux menés en amont.

Dans le cas de ce patient, le cancer touchait la partie centrale du poumon droit (celui qui est composé de trois lobes) et ne pouvait donc pas être soignée par une ablation partielle du poumon. Or la mortalité peut atteindre 26 % dans les 90 jours qui suivent une ablation complète d'un poumon, contre 2 % en cas de 'coupe' partielle.

Le Pr Martinod a mis au point une greffe alternative pour éviter l'ablation. La bronche artificielle est fabriquée à partir d'une aorte, stockée dans les banques de tissus. Ce tissu artériel ne provoque pas de rejet immunitaire, une condition sine qua non pour cette greffe, les patients atteints de can-

cers ne pouvant pas prendre de traitements immunosuppresseurs.

Cette matrice en forme de tube, comme la bronche, est renforcée par un stent (petit tube en treillis métallique). Les travaux expérimentaux ont montré que les cellules des bronches colonisent ce greffon : la paroi constituée de cellules ciliées se développe à l'intérieur de la matrice, tandis qu'une structure cartilagineuse se reconstitue sur la portion de bronche raccordée. Ce sont les cellules souches du patient qui migrent sur le site de la greffe et qui permettent cette réparation, explique le Pr Martinod.

Le patient âgé de 78 ans a été opéré le 28 octobre 2009. Depuis il est suivi mais il va bien, ont précisé les médecins. Une étude est lancée sur 20 à 30 patients dans le cadre d'un essai clinique afin de valider cette nouvelle technique. Les résultats de cette première sont publiés dans une revue scientifique à comité de lecture, The Annals of Thoracic Surgery.

Bientôt de l'iceberg au robinet ?

Imaginez qu'au lieu de laisser les icebergs fondre et faire monter le niveau des océans, on aille directement les chercher au Groenland pour les tracter jusqu'à nous, et avoir ainsi de nouvelles et fraîches sources d'eau douce à proximité.



C'est le projet insensé que l'ingénieur Georges Mougin porte depuis trente-cinq ans et qui devrait enfin aboutir au printemps 2012. Vendredi 4 mars au soir, l'émission 'Thalassa' va raconter son histoire. Elle démarre dans les années 70, lorsque le prince saoudien Mohamed Al-Fayçal contacte l'ingénieur naval Mougin pour lui faire part de son rêve : remorquer par voie maritime un iceberg géant pour s'en servir de réservoir naturel d'eau douce.

Mais pour des raisons autant techniques que financières, il faudra attendre 2009 pour que le projet commence réellement à voir le jour ; quand l'entreprise Dassault Systèmes décide de se rapprocher du projet et propose à Georges Mougin de travailler avec elle.

L'opération qui doit encore trouver des financements prévoit un premier volet d'un an, durant lequel l'ingénieur français recherchera l'iceberg adéquat. Une fois trouvée la bête de quelque 7 millions de tonnes, M. Mougin prévoit près de cinq mois pour la remorquer, à environ 2 km/heure, depuis le Groenland jusqu'aux Canaries, des îles en manque d'eau douce.

Il reste encore quelques problèmes à régler comment éviter que l'iceberg ne fonde en cours de route et ne perde pas trop de sa masse ? Mais si le défi technique est relevé, la banque pourrait bien constituer un nouveau marché attractif. "Autour du Groenland, il se détache pas moins de 40.000 [icebergs] qui pèsent de 180.000 tonnes à 30 millions de tonnes", a expliqué Georges Mougin au Parisien. Un iceberg de 30 millions de tonnes pourrait fournir 30 milliards de litres d'eau, soit la consommation annuelle d'une ville de la taille de Lyon.

Montagnes sous-marines : un écosystème méconnu

Publiée dans la revue Deep-Sea Research, une étude britannique estime que près de 5 % du fond des océans sont tapissés de montagnes et 16 % de collines : un écosystème très peu étudié, fragile et probablement riche en biodiversité.

Sous la mer, environ 33.000 monts de plus de 1.000 mètres d'altitude et 138.000 monceaux plus petits, couvrant respectivement 4,7 % et 16,3 % de la superficie du sol océanique, attendent d'être explorés par les scientifiques, selon l'équipe du Dr Chris Yesson. Ce biologiste marin à la Société zoologique de Londres a basé son étude sur une carte sous-marine établie récemment par l'Institut de géophysique américain (USGS) : l'équivalent de la Russie en termes de superficie et de l'ensemble des forêts tropicales sèches du globe en termes d'habitat naturel. Mais seulement 250 de ces formations, environ, ont fait l'objet d'une étude biologique, de quelque ampleur que ce soit, fournissant, au total, moins de 1 % de tous les échantillons issus du monde du vivant jamais étudiés par les scientifiques. Elles peuvent pourtant abriter coraux et éponges, qui à leur tour sont des habitats pour les poissons et autres animaux, y compris des espèces commercialement importantes. "Mais ces monts sous-marins sont, par leur nature fragmentaire, des habitats vulnérables à l'exploitation", avertit le Dr Yesson.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LATITUDE ET LONGITUDE

Invention de Claude Ptolémée

Secteur Terre et Univers

Date Inconnue



Au I^{er} siècle, l'astronome et géographe Ptolémée écrivit un ouvrage intitulé Géographie. Dans ce traité, il dessina une carte de l'univers connu, d'une importance historique considérable. Il assigna des coordonnées à chacun des lieux qu'il désignait, utilisant pour cela un système géométrique composé de lignes. La latitude était mesurée à partir de l'équateur, tout comme aujourd'hui. Le méridien de longitude 0 passait, quant à lui, par les îles Canaries, le lieu le plus à l'ouest du monde connu.

Ce système de coordonnées est encore utilisé de nos jours, près de deux millénaires après son invention.